COMMUNE DE

Saint-Genest Malifaux

Sport - Nature - Culture

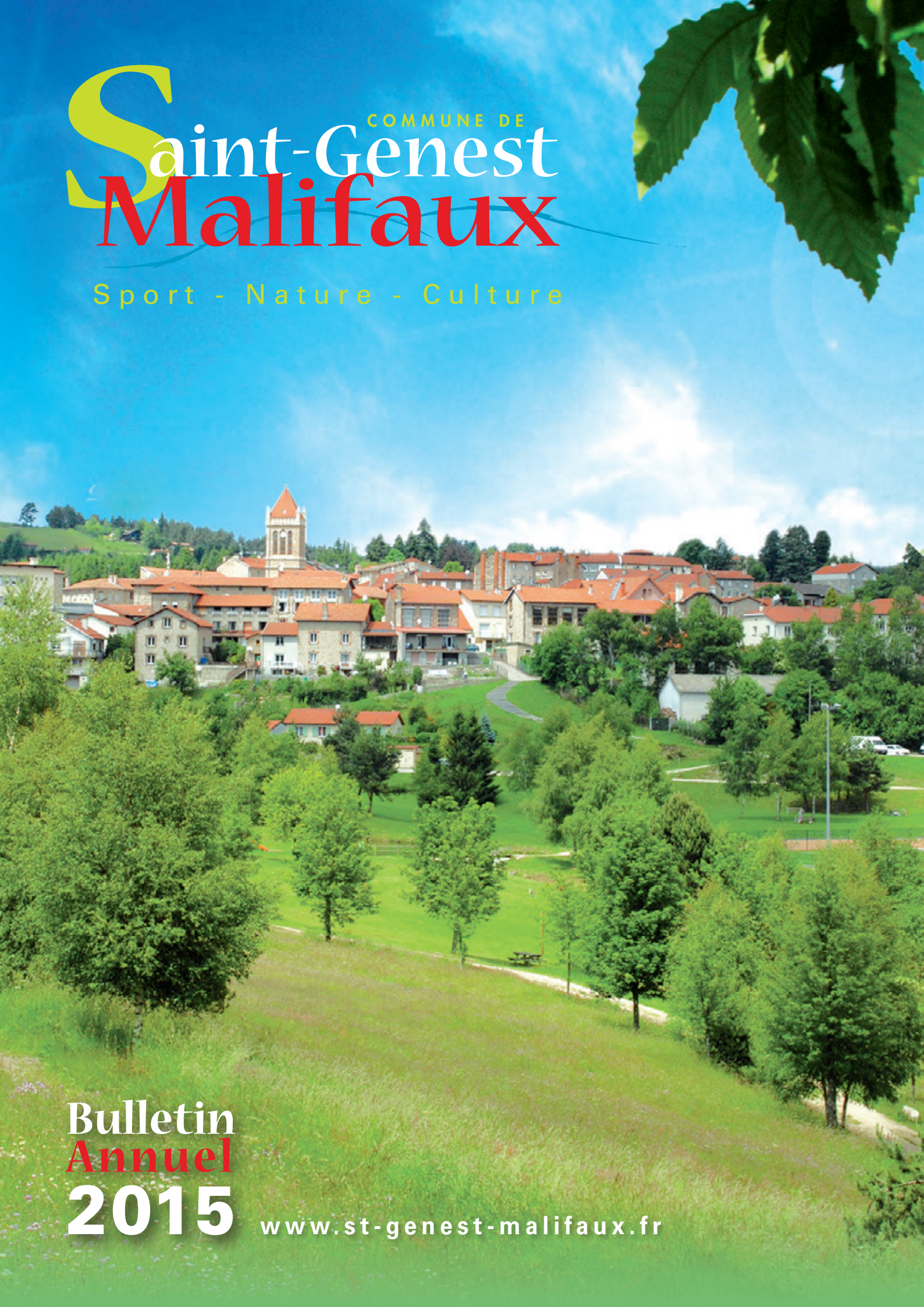

Bulletin Annuel 2015

www.st-genest-malifaux.fr

animations associatives

Confection d'un immeuble à insectes par AFR

Sortie Rio del Rey avec la Société d'Histoire

Collecte de vêtements avec les classards

Carnaval

Opération en faveur du Népal par les Jeunes Sapeurs-Pompiers

ÉDITO

Depuis un an, le conseil municipal est pleinement au travail, au service du bien commun. Fidèle à nos engagements et avec la volonté d'une gestion dans la durée du budget dont nous avons la responsabilité, nous devons faire face aux charges supplémentaires et aux baisses de dotations qui nous sont imposées.

Nous avons conscience que notre rôle d'élus consiste à gérer le patrimoine, reçu de nos prédécesseurs, à répondre aux besoins collectifs du présent, à préparer et permettre l'avenir au niveau de l'investissement et du fonctionnement. Mais il semble que les orientations choisies par l'Etat, pris d'une frénésie de recentralisation, ne privilégient pas une gestion de proximité des services publics (eau, assainissement, PLU, par exemple).

Ainsi la future loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) risque de dépouiller un peu plus nos communes de leurs compétences. Le maintien d'un échelon communal fort serait le signe tangible de la présence d'un Etat au contact des citoyens, à travers des personnels et des élus municipaux proches et efficaces.

Néanmoins, nous restons optimistes et déterminés à réaliser les actions et les projets pour lesquels nous avons été élus, heureux de ressentir la belle dynamique que nous formons tous ensemble, chacun à notre niveau, pour que perdure l'identité genésienne.

Vous pourrez donc découvrir dans ce bulletin, les nouvelles entreprises et les principaux évènements de l'année écoulée. A travers les efforts budgétaires, les réalisations municipales et l'histoire du patrimoine communal, vous apprécierez ce qui est mis en œuvre par notre collectivité pour valoriser notre cadre de vie, résumé dans cette devise:

Sport, Nature, Culture.

Un slogan, trois équilibres, comme un défi, qui se transforme et se renouvelle au fur et à mesure que nous avançons. Ce bulletin est le révélateur des changements qui contribuent au développement d'une vie villageoise de qualité et nous invitent à vivre la nature et la culture comme la possibilité de créer, de renouveler et de partager des valeurs: ne sont-elles pas les souffles qui animent la vitalité de l'humanité ?

Bel et agréable été à toutes et à tous

Vincent Ducreux

De toutes les belles choses
Qui vous manquent en hiver,
Qu'aimez-vous mieux ? - Moi, les roses;
- Moi, l'aspect d'un beau pré vert;
- Moi, la moisson blondissante,
Chevelure des sillons;
- Moi, le rossignol qui chante;
- Et moi, les beaux papillons !
Le papillon, fleur sans tige,
Qui voltige,
Que l'on cueille en un réseau;
Dans la nature infinie,
Harmonie
Entre la plante et l'oiseau !

Gérard de Nerval

Directeur de la publication: ***Vincent Ducreux***

Responsable commission information: ***Pascale Rochetin***

Photos documents:
- E. Gaillard-Coadon
- M. Gallien
- D. Gamet
- Y. Garnier
- D. Mandon
- G. Mandon
- M.J. Meunier
- C. Moulin
- A. Nadaud
- Y. Rochette
- E. Sahuc
- PJ. Teyssier
- E. Vialon
- M. Vigouroux

SOMMAIRE

Animations associatives	***2***
Réalisations municipales	***4-14***
Budget 2014	***15-19***
Sport, nature, culture	***20-25***
Animations municipales	***26-27***
Patrimoine communal	***28-37***
Education	***38-39***
Plan Local d'Urbanisme	***40-42***
Honorariat de Daniel Mandon	***43***
Nouveaux commerces	***44-45***
Culture et loisirs	***46-47***
Nécrologie	***48***
État civil 2014	***49***
Les classes	***50-51***

réalisations municipales

Depuis le début de la mandature, les opérations se réalisent progressivement. Leur financement est assuré soit par l'épargne communale, soit par l'attribution de subventions, sollicitées parfois depuis plus de deux ans.

A côté de ces chantiers importants, la rénovation et l'entretien annuel du patrimoine communal, dont nous verrons l'étendue dans l'article qui lui est consacré aux pages suivantes, mobilisent aussi une part non négligeable des crédits d'investissements.

1 Chantiers en cours : de nouveaux investissements pour l'avenir

1. Bibliothèque Médiathèque – Salles Associatives

Ce projet, qui a été largement décrit dans le bulletin 2014, est maintenant entré dans sa phase concrète. Après le désamiantage du bâtiment qui s'est révélé plus long que prévu, les entreprises de gros œuvre s'activent sur le chantier. Chaque mardi une réunion de chantier permet aux élus de faire le point avec le cabinet de maîtrise d'œuvre et les entrepreneurs sur l'avancement des travaux et les corrections ou modifications à apporter à cette opération de rénovation qui se révèle plus complexe qu'une opération totalement neuve.

En Projet *Parallèlement, il faut penser à l'aménagement des abords pour lesquels le conseil municipal a décidé le 27 mars 2015 de confier une étude du projet au Cabinet SOTREC-Ingénierie, et aussi au choix des équipements intérieurs comme le mobilier spécifique et le matériel informatique auxquels les bénévoles de la bibliothèque sont associés.*

Visite de la médiathèque de Dunières par les élus

2. Renouvellement du réseau d'eau potable

La présentation générale des services Eau et Assainissement suivie d'une visite de terrain avait permis au conseil municipal de découvrir le fonctionnement de ces équipements. Suite au diagnostic du réseau d'eau potable qui s'est achevé en 2014, la première tranche du renouvellement des conduites a été mise en œuvre dans la rue de la Pierre du Lièvre. Après une rencontre avec les riverains concernés, le chantier s'est déroulé dans de bonnes conditions grâce à une météo favorable au cours du mois de mai pour un coût de 66 000 € H.T. La seconde tranche a consisté à remplacer l'ensemble du réseau entre Maisonnettes et Gaillard avec une reprise de chaque branchement individuel, pour un coût de 188 000 € H.T. Ces travaux qui bénéficiaient autrefois de subventions du Département et de l'Agence de l'Eau sont désormais financés à 100 % par le budget annexe du service des eaux.

En Projet *L'étude d'une troisième tranche de travaux est engagée pour un remplacement du réseau d'eau de la rue du Calvaire.*

3. Renforcement des voiries

Chaque année les crédits affectés à la voirie mobilisent une part importante du budget d'investissement mais c'est la condition nécessaire au maintien d'un bon réseau de voirie, classé en totalité en zone de montagne, et indispensable à la desserte de près de 80 hameaux et lieux-dits.

Le programme proposé par la commission permettra la réfection complète (trottoirs et chaussées) des rues de l'Arbre Creux, de l'Etang (partie comprise entre les deux carrefours avec les rues du Bois Ternay et de Saint Rambert), de l'impasse des Genêts, une partie de la rue Jeanne d'Arc ainsi que différentes sections de chemins au Seuve, à Peycolomb et à Bel Air pour un coût global évalué à 183 000 € H.T.

Rue de l'Etang

4. Environnement : un objectif partagé

Près de 250 propriétaires se sont rendus le 16 octobre 2014 à l'invitation qui leur avait été adressée afin de prendre connaissance des modalités de contrôle des installations d'assainissement autonomes.
La réunion qui s'est tenue à l'Espace Jules Verne, a permis au Bureau HOLOCENE Environnement et au Maire de présenter les objectifs du contrôle qui se déclinent ainsi :

- Faire un état des lieux : **le diagnostic**
- Prévenir le propriétaire en cas de pollution avérée : **la prévention**
- Fournir des informations au cours de chaque visite : **le conseil**

L'échange qui a suivi avec l'assistance a permis de répondre aux nombreuses interrogations et quelques inquiétudes de certains propriétaires. Près de 300 contrôles ont d'ores et déjà été effectués et le contrôle des 450 installations d'assainissement non collectif devrait être achevé à la fin de l'année 2015.

En Projet *L'étude d'un projet de séparation des réseaux d'eaux usées et des eaux pluviales de la rue du Calvaire est lancée afin de réduire le volume des eaux parasites qui perturbent le bon fonctionnement de la station d'épuration. Ces travaux seront mis en œuvre conjointement avec le renouvellement du réseau d'eau potable.*

Réalisations municipales

Sanitaires avant travaux

5. Equipements éducatifs et sportifs

Écoles :

Au cours de l'été, plusieurs interventions sont programmées dans les deux écoles publiques de la commune.

A l'école publique de l'Etang, deux salles de classe primaires seront repeintes en totalité par l'entreprise MARINELLI (coût 4 400 € H.T.) et les sanitaires du côté maternelles seront rénovés par les entreprises ARNAUD et CMPA pour un coût de 4350 € H.T.

A l'école de la République, ce sont toutes les fenêtres qui seront remplacées par l'entreprise « La Boîte à Copeaux » y compris celle de l'appartement, toujours dans un souci d'économie d'énergie pour un coût global de 9000 € H.T.

Relais Familles :

La rénovation du Relais Familles a été mise en chantier au cours des vacances de février 2015. Ce bâtiment communal, est mis à la disposition de l'Association Familles Rurales (AFR) pour l'accueil de loisirs, l'accueil les activités périscolaires avec aide aux devoirs, le Relais écoute et depuis la rentrée scolaire 2015 une partie des activités (TAP) liées aux nouveaux rythmes scolaires. Des travaux intérieurs ont été effectués pour faciliter le travail des animateurs et rendre le cadre de vie des enfants plus agréable.

Après une rencontre avec les différents intervenants, le dossier d'aménagement évalué à 18211 € TTC a obtenu un soutien financier de 10000 € de la Caisse d'Allocations Familiales. La partie non subventionnée a été prise en charge par la municipalité. Le chantier programmé et dirigé par les services techniques a vu intervenir les agents municipaux et les entreprises locales: MARINELLI plâtrerie: 8 788 € HT et PEYRON électricité: 2 806 € HT

La suppression de cloisons a fait de ce lieu un espace plus vaste et plus accueillant, aux couleurs chaleureuses. La ventilation mécanique a été changée, le coin toilette a été rendu accessible aux personnes à mobilité réduite, la salle d'eau a été refaite. La mise en place de nouveaux équipements de cuisine permet également plus de confort et d'hygiène pour le repas des enfants.

Cuisine rénovée

Inauguration du relais

6. Salle des sports

L'été sera mis à profit pour deux interventions qui auront lieu en dehors de l'utilisation habituelle de la salle des sports pour ne pas gêner les utilisateurs.

Restructuration du mur d'escalade :

Le projet présenté par le club « Canton Grimp' » en commission sports-jeunesse-éducation a été adopté par le conseil municipal le 27 février 2015.

De nouvelles surfaces de grimpe seront installées pour renouveler le tracé des voies actuelles. Ces travaux évalués à 35000 € H.T. ont été financés à hauteur de 13500 € par la Fédération Française de Montagne et d'Escalade et 7000 € par le Ministère de l'Intérieur grâce à l'intervention de Bernard FOURNIER, Sénateur. L'ensemble devrait être prêt pour le 20ème anniversaire du club le 5 septembre 2015.

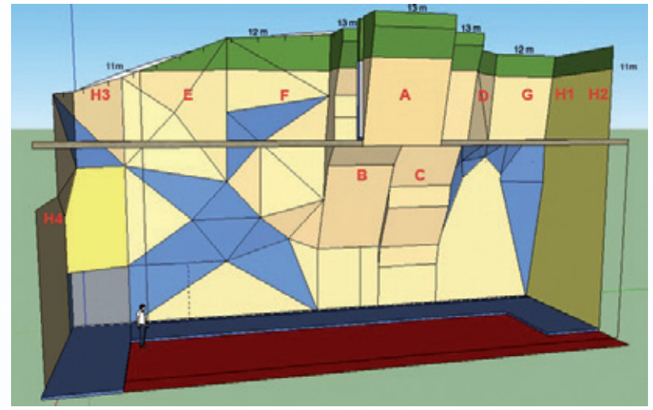

Projet

Éclairage des terrains de jeux :

Les projecteurs qui éclairent les terrains de basket, volley, handball n'avaient pas été remplacés depuis l'ouverture de la salle en 1993. Ce sont donc de nouveaux projecteurs qui seront installés par les services techniques durant la saison estivale. Au préalable, des mesures d'éclairement ont été validées pour répondre aux exigences des Fédérations sportives, à savoir un éclairement moyen de 500 lux. Coût de l'opération: 28000 € HT.

2 Rénovation du patrimoine et renouvellement des équipements

La diversité des opérations

1. Patrimoine bâti et patrimoine naturel

Lavoir du Hameau du Sapt :

Les habitants du Sapt, fiers de leur cadre de vie, se sont beaucoup investis pour préserver le patrimoine de leur hameau.

Après avoir totalement réhabilité un bachat au cœur du hameau il y a quelques années, les habitants se sont mobilisés à nouveau pour trouver l'emplacement d'un ancien lavoir effondré en 1976.

Ces deux petits bâtiments du patrimoine local se situent au passage du chemin emprunté par de nombreux randonneurs pour monter à Chaussître.

L'ancien lavoir n'a pas pu être remis en état par les agents municipaux tel qu'il existait car la plupart des pierres étaient manquantes, bien que, aux dires des Anciens du hameau, « les pierres qui formaient la réserve d'eau et les dalles de margelle étaient superbes et doivent toujours se trouver sous les gravats », comme le fait remarquer Michel STOUFF.

Une signalétique adaptée à ce hameau remarquable a aussi été mise en place.

Aménagement en cours

Après verdissement

Façade de la mairie :

Plusieurs corniches de la façade principale de la Mairie étaient effritées. Elles ont été remplacées par des pierres taillées en granit qui permettent ainsi au bâtiment de conserver son cachet et sa qualité architecturale. Le coût des travaux effectués par l'Entreprise REYNAUD s'élève à 52 780 € H.T. A cette ocassion, la sirène des Sapeurs-Pompiers a été entièrement rénové par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Zone humide du Bois Ternay :

Avec le concours de l'ONF, les arbres qui colonisaient la zone humide du Bois Ternay avaient été abattus dernièrement. Ce lieu à protéger a suscité l'intérêt du Conservatoire des espaces naturels de Rhône-Alpes. Une convention de partenariat a donc été signée en vue d'intégrer un projet interrégional qui comporte un programme d'étude et de préservation des milieux ouverts herbacés du massif central.

Parc de la Croix de Garry :

En complément de l'intervention du personnel communal, l'entretien annuel du parc de la croix de Garry, notamment des parties boisées, est assuré par l'Office National des Forêts pour un coût de 7398 € HT. Les promeneurs et les familles peuvent ainsi profiter d'un espace agréable et bien entretenu.

Pour le plus grand plaisir des petits et de leurs parents, les jeux situés près du plan d'eau ont été renouvelés par un équipement destiné aux enfants de 6 à 12 ans qui agrémente l'espace où se côtoient toutes les générations. Coût de cet équipement : 11 462 € HT.

En Projet *Au titre de ses compétences, la communauté de communes a amorcé une réflexion sur un développement touristique autour du barrage dans le cadre d'une étude de faisabilité inscrite au contrat de station durable. Il serait envisagé de réaliser un projet d'arboretum avec un sentier botanique.*

réalisations municipales

2. Matériel et équipement

Complexe sportif de la Croix de Garry :

A la salle des sports, ce sont vingt tapis de gymnastique qui ont été achetés pour un montant de 3 697 € H.T. à la grande satisfaction des utilisateurs, en particulier des élèves et de leurs enseignants. Les passerelles et barrières extérieures seront rénovées au cours de l'été par l'Entreprise VIALLON, coût 8 400 € H.T. Un nouveau tracteur avec cabine, tondeuse et lame de déneigement a été acquis pour l'entretien des équipements et espaces verts du complexe sportif en remplacement de l'ancien matériel de 2006.

Espace Jules Verne :

Une nouvelle auto laveuse plus performante pour de grands espaces a été acquise pour 4 655 € HT en remplacement de la petite auto laveuse achetée en 2013, qui sera, à présent utilisée à l'école de l'Etang. L'armoire frigorifique, âgée de dix ans, a été remplacée par un matériel neuf pour un coût de 2 000 € HT. Le personnel technique est intervenu, en période creuse, à la salle familiale pour refaire une partie du carrelage devant le bar.

Collecte des ordures ménagères :

Bien que la compétence n'appartienne plus à la commune, Les services techniques poursuivent année après année le réaménagement des points de collecte des ordures ménagères pour les rendre propres et fonctionnels.

Éclairage public :

Un contrôle du réseau d'éclairage public à la République a permis de constater que plusieurs mâts d'éclairage situés le long de la RD 1082 risquaient de se coucher. En effet, les tiges qui les ancrent au sol étaient rouillées par l'eau et le sel qui s'accumulent à leur pied. Des travaux de drainage et de nouveaux plots en béton ont été réalisés pour assurer leur stabilité. Coût 5 422 € HT.

En campagne

Déneigement :

Une convention écrite a été passée entre la Mairie et les trois agriculteurs qui assurent le déneigement sur la commune, aux côtés des employés municipaux. Pour assurer le meilleur déneigement possible, une nouvelle étrave ARVEL est venue compléter le matériel déjà utilisé, pour un coût de 10 950 €. Pour que la qualité de service soit efficiente tout au long de l'hiver, nous attirons l'attention de tous sur la difficulté de certaines opérations de déneigement, en cas de véhicules mal stationnés, ou voitures-tampons.

Au village

3. Gestion de l'énergie

Le SIEL est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe toutes les communes de la Loire (327), des structures intercommunales (37) et le Conseil Départemental. Ces collectivités confient au SIEL la gestion des réseaux de distribution électriques et gaziers communaux. La commune de Saint-Genest qui adhère au SIEL récupère ainsi des certificats d'économie d'énergie pour les travaux qu'elle réalise, garantissant la réduction des consommations énergétiques.

Le SAGE: La convention au SAGE (Service d'Aide à la Gestion à l'Energie) a été renouvelée, l'adhésion est de 1 950 €. Les techniciens du SAGE font le suivi des consommations et assurent un accompagnement des communes pour une meilleure gestion.

A notre demande, le SAGE effectue un passage dans les bâtiments communaux pour établir un diagnostic énergie. A titre d'exemple, un diagnostic de performance énergétique avait été commandé pour faire un état des lieux à l'école de l'étang. Ce diagnostic a ensuite été suivi d'une série de travaux: pose de nouvelles fenêtres, hermétiques et de volets roulants, isolation des combles par projection de laine minérale.

A côté d'opérations plus conséquentes comme celles évoquées au niveau de la modernisation de l'éclairage public, diverses interventions ont eu lieu dans différents bâtiments pour faire la chasse au gaspillage:

A la Mairie et à l'école de la République les combles, qui viennent d'être isolés par projection de laine de roche pour un coût de 4 156 € TTC, ont bénéficié d'un crédit de 2 596 € au titre des économies d'énergie.

La salle polyvalente de la Mairie, a vu son éclairage d'origine modifié, grâce à l'implantation de 19 pavés lumineux au plafond, diffusant un meilleur éclairage, moins onéreux en consommation d'électricité. L'entreprise POLLET a réalisé les travaux pour 2 030 € HT.

Les adhérents de la FNACA apprécient le nouvel éclairage

Dans les vestiaires de la Croix de Garry, des modifications ont été apportées au niveau de la régulation du chauffage (1 187 € HT): installation d'interrupteurs groupés pour les douches et les vestiaires, et d'un détecteur de présence dans le couloir.

Avant travaux

Après travaux

Vestiaire rénové

Au camping, les sanitaires s'éclairent désormais automatiquement, pour améliorer le confort des campeurs et pour éviter qu'ils restent allumés en permanence. Coût: 1 555 € HT

En Projet ***Les bornes extérieures seront également bientôt remplacées par un éclairage LED favorisant une économie sur la puissance et donc sur le coût de l'abonnement et sur les consommations***

4. Modernisation de l'éclairage public

Trois programmes importants de modernisation du réseau d'éclairage public seront mis en œuvre au cours de cette année avec pour objectif principal la réduction des consommations énergétiques et donc des coûts de fonctionnement. Les luminaires de type LED remplacent les éclairages de type classique.

- rue de La Pierre du Lièvre: 7 466 €
- les luminaires de type « boule » rue des Buissons: 7 092 €
- rue des Chalayes: 16 230 €
- place de l'Etang: 7 163 €
- zone artisanale des Chalayes: 7 500 €.
- Enfin dans le centre bourg, les 44 anciens projecteurs au sodium d'une puissance de 250 W seront remplacés par des projecteurs LED d'une puissance de 80 W pour un coût de 41 128 €.

La technologie de l'éclairage avec LED, qui produit une lumière blanche de bonne luminosité et intensité permet, d'une part de réduire les consommations jusqu'à 70 %, et d'autre part, de réduire la fréquence des interventions de maintenance, en raison de leur durée de vie extrêmement longue.

Avant

Après

réalisations municipales

Remplacement de la haie entre le terrain de foot et le camping

5. Fleurissement : un premier prix départemental

La campagne fleurissement et cadre de vie en Loire organisée par le Conseil Général a attribué à la commune de Saint-Genest-Malifaux pour la 6ème année consécutive, la 1ère place, dans la catégorie montagne.

Lors de la réunion du groupe de travail du 12 février 2015, les membres ont chaleureusement remercié les employés municipaux présents ainsi que toute l'équipe pour le travail réalisé car avoir des idées ne suffit pas, il faut les concrétiser.

Prenant en compte les commentaires du jury, la saison 2015 offrira des surprises aux genésiennes, genésiens et touristes par les belles harmonies de couleurs, l'aménagement original des espaces et les matières nouvelles utilisées. Une autre surprise nous attend au lotissement des Sources : un immeuble à insectes conçu et réalisé par les enfants en collaboration avec l'Association Familles Rurales et les services municipaux.

budget

Prévoir dans la durée

Le vote du compte administratif et du budget prévisionnel est l'occasion pour le conseil municipal de faire chaque année un bilan de la gestion municipale.

Si le bulletin présente une version synthétisée du budget qui a été adopté, il offre aussi une analyse différente avec une vision dans la durée de l'évolution des finances communales.

Ainsi cette année, plusieurs tableaux montrent sur les vingt dernières années comment la réduction de la dette et la constitution d'une épargne ont permis de réaliser de nouveaux investissements (dont vous retrouverez la description dans l'article suivant consacré au patrimoine) tout en absorbant les coûts de fonctionnement générés par les nouveaux équipements mis en service, sans augmentation des taux d'imposition.

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général
(électricité - combustibles - fournitures scolaires - entretien voirie et bâtiments - transport - téléphone - assurances - déneigement…)
673 000 €

Charges de personnel
tous services confondus administratif, écoles, techniques, eau, assainissement, cinéma, camping)
942 000 €

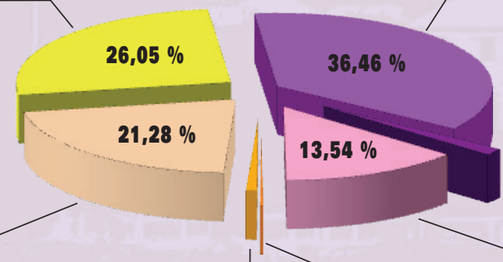

1,55 %
Opérations d'ordre
40 000 €

Épargne brute
(pour financement des investissements)
550 000 €

0,85 %
Charges exceptionnelles + dépenses imprévues
22 066 €

0,27 %
Frais financiers
(intérêt de la dette)
7 000 €

Charge de gestion
(subventions aux associations, contrat d'association école Saint-Joseph, charges intercomunales, indemnités élus…)
350 000 €

Recettes de fonctionnement

Impôts locaux
1 133 000 €

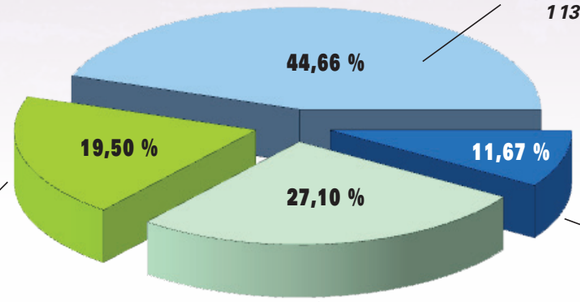

Excédent reporté
504 066 €

Produits des services, produits de gestion, atténuation de charges 233 000 €
(dont 120 000 € de frais de personnel reversés par les budget annexes)

Dotation Globale de Fonctionnement et subventions - 701 000 €

Investissements réalisés de 1995 à 2014

HORS REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNT ET OPERATIONS D'ORDRE

Années	Montant	Faits marquants
1995	698 000 €	
1996	862 000 €	aménagement place de l'Eglise, rue du Velay
1997	417 000 €	
1998	760 000 €	achat maison rue du Feuillage
1999	848 000 €	bureaux Trésor Public - Caisse d'Epargne
2000	906 000 €	achat maison Courbon + rés. Foncières + atelier services techniques
2001	907 000 €	crèche + réserves foncières les sources
2002	519 000 €	
2003	441 000 €	
2004	1 787 000 €	espace Jules Verne 1ère tranche
2005	1 499 000 €	espace Jules Verne 2ème tranche + rénovation extérieure Eglise
2006	746 000 €	aménagement Place du 19 mars 1962
2007	653 000 €	réserves foncières
2008	741 000 €	aménagement La Forge - RAM et centre musical
2009	1 695 000 €	terrain foot synthétique + achat locaux pôle santé
2010	451 000 €	véhicule poids lourd
2011	1 183 000 €	rénovation petit gymnase + achat locaux maison agriculture
2012	812 000 €	achat terrain future Gendarmerie + réserves foncières + accessibilité mairie
2013	630 000 €	achat tractopelle
2014	583 000 €	
prévisions 2015	1 500 000 €	bibliothèque médiathèque

L'historique des investissements marquants des vingt dernières années, ne doit pas nous faire oublier que chaque année les programmes de renforcement des voiries, les grosses réparations dans les bâtiments, le renouvellement des équipements (informatique, mobilier, matériel) et véhicules mobilisent en priorité une grande partie de l'épargne dégagée en section de fonctionnement.

Ainsi, comme pour un ménage, une collectivité doit épargner sur plusieurs années pour arriver à financer un nouvel équipement pour ne pas reporter sur les générations suivantes le remboursement d'emprunts qui auraient été contractés trop facilement.

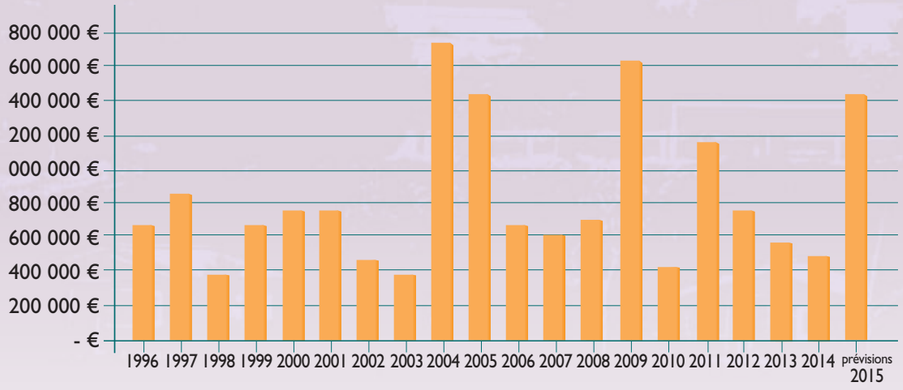

Dépenses d'investissement 2015

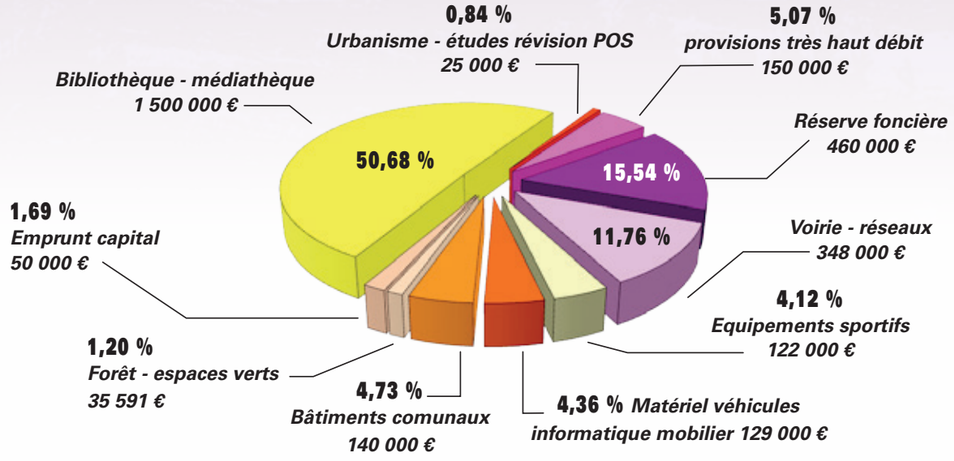

Taux d'épargne

Année	Auto-financement	Auto-financement après remboursement du capital des emprunts	Ratio épargne brute recettes réelles
1995	490 887 €	348 192 €	34,52
1996	460 854 €	327 625 €	30,57
1997	562 538 €	394 698 €	35,88
1998	594 552 €	452 846 €	37,25
1999	564 062 €	477 580 €	34,27
2000	564 062 €	505 739 €	33,75
2001	594 552 €	525 269 €	34,25
2002	630 000 €	569 413 €	34,84
2003	630 000 €	585 445 €	36,12
2004	570 000 €	522 813 €	32,64
2005	480 000 €	397 258 €	25,60
2006	500 000 €	411 412 €	28,32
2007	560 000 €	467 139 €	30,90
2008	600 000 €	533 192 €	29,50
2009	630 000 €	586 225 €	30,76
2010	620 000 €	579 428 €	29,47
2011	620 000 €	588 060 €	29,58
2012	620 000 €	576 380 €	26,78
2013	660 000 €	615 168 €	29,32
2014	670 000 €	623 962 €	28,77

La réduction des dotations allouées par l'Etat aux communes pour participer au redressement des finances publiques conjuguée avec une baisse des subventions de nos partenaires institutionnels auront pour conséquences, si elles se poursuivent dans les années à venir, une baisse équivalente de l'épargne qui risque de se répercuter au niveau des investissements.

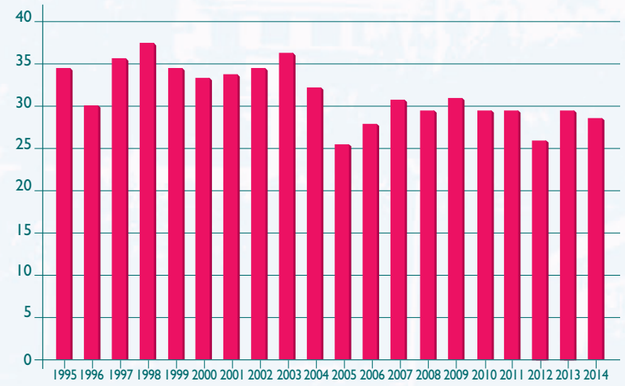

Recettes d'investissement 2015

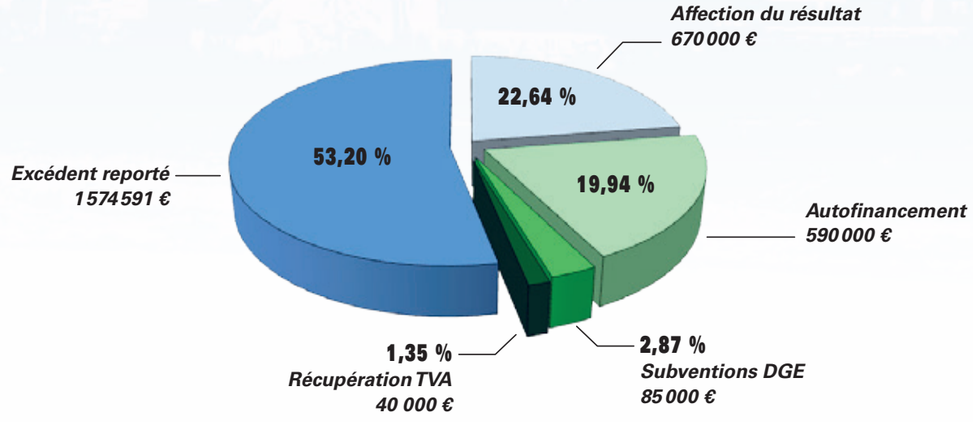

État de la dette

Année	Dette en capital	Annuité	Recettes de fonctionnement Hors opérations d'ordre	Taux d'endettement
1996	1 174 637 €	245 662 €	1 507 192 €	16,30%
1997	948 503 €	227 350 €	1 567 563 €	14,50%
1998	780 664 €	190 150 €	1 596 238 €	11,91%
1999	552 716 €	119 492 €	1 645 757 €	7,26%
2000	473 856 €	86 583 €	1 670 952 €	5,18%
2001	415 533 €	78 960 €	1 735 720 €	4,55%
2002	346 948 €	83 407 €	1 808 389 €	4,61%
2003	289 324 €	62 038 €	1 744 187 €	3,56%
2004	244 770 €	62 038 €	1 737 630 €	3,57%
2005	797 583 €	118 942 €	1 860 720 €	6,39%
2006	714 841 €	115 811 €	1 917 723 €	6,04%
2007	626 252 €	115 811 €	1 971 186 €	5,88%
2008	533 291 €	85 540 €	2 033 741 €	4,21%
2009	466 484 €	61 157 €	2 048 037 €	2,99%
2010	422 100 €	60 534 €	2 103 992 €	2,88%
2011	377 021 €	39 497 €	2 095 908 €	1,88%
2012	345 082 €	52 663 €	2 152 133 €	2,45%
2013	301 461 €	52 663 €	2 251 130 €	2,34%
2014	256 629 €	52 663 €	2 238 028 €	2,35%
prévisions 2015	210 551 €	52 663 €	2 050 000 €	2,57%

La diminution du taux d'endettement sur les vingt dernières années a permis, à la collectivité de faire face, jusqu'à présent, aux charges nouvelles de fonctionnement dues à la mise en service de nouveaux équipements, sans augmentation des taux des taxes foncières et d'habitations. Les deux histogrammes montrent cette évolution inversée des courbes.

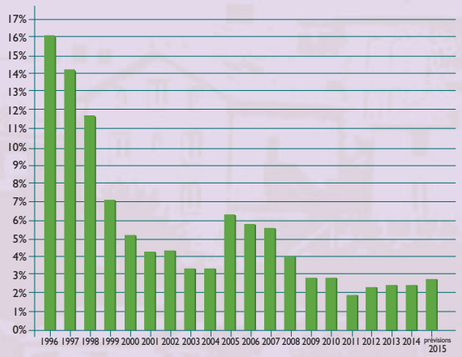

Évolution des dépenses réelles de fonctionnement

HORS CHARGES EXCEPTIONNELLES

Année	Montant
1995	995 191 €
1996	1 003 123 €
1997	987 155 €
1998	1 032 254 €
1999	1 094 742 €
2000	1 091 555 €
2001	1 110 656 €
2002	1 160 736 €
2003	1 066 084 €
2004	1 121 505 €
2005*	1 310 398 €
2006	1 374 779 €
2007	1 452 891 €
2008	1 400 750 €
2009	1 468 606 €
2010	1 511 777 €
2011	1 473 374 €
2012	1 529 533 €
2013	1 586 203 €
2014	1 590 725 €

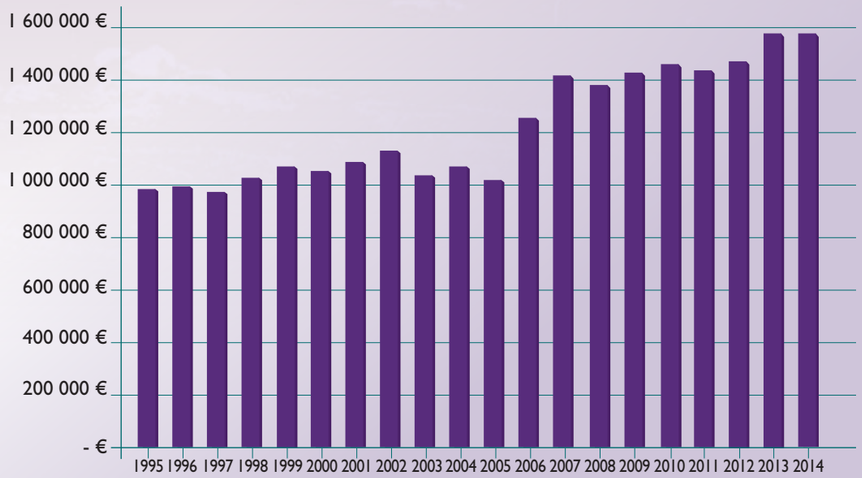

* Ouverture espace Jules Verne

Prix moyen TTC eau et assainissement établi à partir d'une consommation annuelle de 120 m³ (indice INSEE)

L'évolution du prix de l'eau et de l'assainissement fait apparaître la part de plus en plus importante consacrée à l'assainissement avec la mise en service de la nouvelle station d'épuration du bourg en 2000 et la création en 2012 d'une station à Riocreux. Les taxes reversées à l'agence de l'Eau ont connu une hausse substantielle en 2008 sans un réel retour au niveau des subventions allouées.

	Prix moyen TTC	Part eau	Part assainissement	Taxes reversées à l'agence de l'eau + TVA
1995	1,66 €	1,02 €	0,37 €	0,27 €
1996	1,74 €	1,03 €	0,41 €	0,30 €
1997	1,80 €	1,03 €	0,46 €	0,31 €
1998	1,89 €	1,05 €	0,55 €	0,29 €
1999	1,94 €	1,06 €	0,58 €	0,30 €
2000	1,97 €	1,06 €	0,63 €	0,28 €
2001	2,02 €	1,06 €	0,66 €	0,30 €
2002	2,07 €	1,07 €	0,68 €	0,32 €
2003	2,10 €	1,08 €	0,70 €	0,32 €
2004	2,10 €	1,10 €	0,70 €	0,30 €
2005	2,14 €	1,12 €	0,72 €	0,30 €
2006	2,19 €	1,12 €	0,78 €	0,29 €
2007	2,40 €	1,21 €	0,83 €	0,36 €
2008	2,70 €	1,23 €	0,88 €	0,59 €
2009	2,80 €	1,26 €	0,93 €	0,61 €
2010	2,98 €	1,34 €	1,00 €	0,64 €
2011	3,04 €	1,34 €	1,04 €	0,66 €
2012	3,10 €	1,34 €	1,08 €	0,68 €
2013	3,12 €	1,34 €	1,08 €	0,70 €
2014	3,19 €	1,36 €	1,12 €	0,71 €
2015	3,19 €	1,36 €	1,12 €	0,71 €

FAITS MARQUANTS

2000 - Mise en service de la nouvelle station d'épuration, création du réseau séparatif et application des nouvelles normes environnementales

2007 - Création d'un réseau d'interconnexion avec le syndicat des eaux de la Semène et construction d'un nouveau réservoir

2008 - Instauration par l'agence de l'eau d'une taxe supplémentaire de 0,16 € / m³

2012 - Création d'un réseau d'assainissement et d'une station d'épuration par filtre plantée de roseaux pour les hameaux de la République et de Riocreux

2014 - Le taux de TVA augmente de 5,5% à 7 %

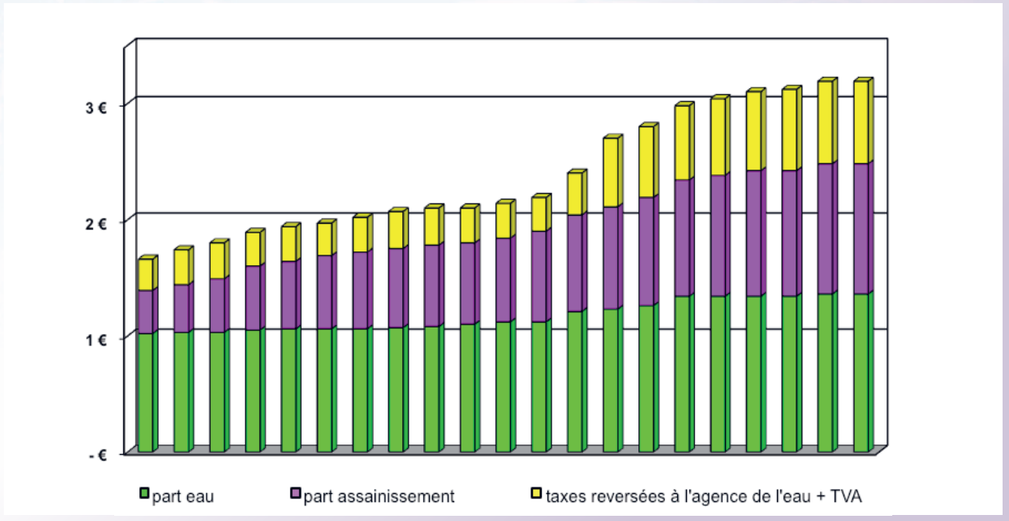

Sport, nature, culture

La devise Sport, Nature, Culture, adoptée par la municipalité de Saint-Genest-Malifaux, il y a déjà quelques années, figure sur le panneau d'entrée du village. C'est en quelque sorte, l'image emblématique des qualités et des goûts que l'on attribue ou que l'on souhaite attribuer à notre commune et à ses habitants. Le propre de toute devise n'est-il pas de s'appuyer à la fois sur un vécu, une réalité, celle de l'ouvrage accompli, et un devenir, un vœu de poursuivre, parfois une utopie ?

A l'instar de notre devise républicaine ou d'un blason héraldique accompagnant les armoiries d'une ville, cette brève formule caractérise ainsi dans sa concision, trois valeurs symboliques que nous cherchons à promouvoir. Elle voudrait traduire la rencontre fructueuse d'une ruralité animée par une agriculture rénovée et vigoureuse, avec une urbanité de proximité, enracinée depuis plus d'un siècle dans la vocation d'accueil du Plateau. La culture, par son étymologie, qu'elle soit celle des champs, de l'esprit ou du corps, n'est-elle pas au cœur même de cette volonté ?

Certes dans cette devise, les trois termes ne jouissent pas du même statut et dans l'ordre de préséance, au centre de ce trio, dame Nature plus que d'autres y impose ses lois et la culture comme le sports y symbolisent davantage l'empreinte d'une histoire, écrite et à écrire. Mais tous trois concourent à la notoriété et surtout à l'attractivité de notre commune, bien au-delà de ces hautes terres du Pilat; une attractivité qui intéresse au premier chef les commerces et l'artisanat.

Omniprésente et prolifique, la Nature, n'est-elle pas la valeur fondamentale qui finalement autorise les deux autres valeurs du sport et de la culture ? L'altitude, l'air pur, l'eau et la forêt, la faune et la flore ne sont-ils pas les ingrédients incontestables d'un tableau bucolique et d'une séduction touristique qui incitent aux sports et aux loisirs ?

Mais c'est l'agriculture, comme la sylviculture, qui reste l'âme de notre ruralité. Elle s'est restructurée, organisée, diversifiée. C'est le cas de la mise en valeur des produits de la ferme. L'implantation du Lycée agricole fut une étape emblématique importante, en accompagnant un développement, où l'évolution des techniques et de l'image de l'agriculture ont contribué à maintenir une vie rurale authentique.

Nous n'avons pas attendu les leçons de l'écologie politique pour prendre les mesures nécessaires à la protection et à la mise en valeur de cet environnement exceptionnel. La constitution, de 1987 à 1990, d'un porte-feuille de sol financé par la Région présidée alors par Charles Béraudier, permit l'acquisition de 22 hectares sur les terrains de Montboisier et de la Croix de Garry. L'aménagement de l'espace situé dans le talweg où coule un ruisseau descendant du Bois Ternay et des Trois pins pour rejoindre la Semène, fut une belle et passionnante aventure !

L'agencement de cet espace naturel fut progressivement consacré aux sports, à la culture et aux loisirs ! La création de trois petites retenues d'eau pour la pêche, d'une remise en valeur des cascades ou de biefs, dans la vallée de la Semène, la modernisation et l'agrandissement du camping avec la construction d'un gîte municipal et l'installation de chalets loisirs, comme la remise en valeur du petit patrimoine, autant de facettes d'une action municipale que résume notre devise où se conjuguent tradition et novation.
Dans la foulée de ces créations et restaurations, ce qui allait devenir le parc de la Croix de Garry fut une pièce maîtresse du dispositif, en liaison avec le plan d'eau du barrage des Plats, un joyau du Parc naturel du Pilat qui, depuis sa remise en eau, hélas bien tardive, continue d'attirer un grand nombre de visiteurs.

Sport, nature, culture

L'obtention d'une Marianne d'or au palmarès national de 2010, est venue couronner tous ces efforts en vue d'un développement rural raisonné, en harmonie avec un environnement privilégié. Cette distinction soulignait les solutions innovantes, les performances de notre collectivité au service de nos concitoyens. Elle encourageait ainsi les élus et la population genésienne à voir loin, tout en gérant de près !

Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que le Sport trouve ici une terre d'élection. Car la vocation sportive de St Genest ne date pas de ce siècle. Au départ ce furent les premiers jeux d'hiver des années 1900, avec les sports de neige, la luge et le bobsleigh, la patinoire du pêcher, et le ski de fonds. Le Concours international de sport d'hiver de 1911, sous l'égide du Touring Club, du ski Alpin français et de la société des Sports d'Hiver Foréziens (SHF) reste un évènement mémorable pour Saint-Genest.

Mais à cette époque, le spectacle l'emportait sur la compétition où se confondaient le ludique et le sportif. Ainsi, au pays de la légende du cycle, quand en 1922, 163 valeureux cyclotouristes s'élancèrent sur les pentes du fameux col de la République, à l'initiative de Paul de Vivie (alias Vélocio), dont le monument inauguré en 1931 est situé sur le territoire de notre commune au sommet du col des Grands bois, ce fut la naissance de la journée Vélocio.

Dans tout l'éclat printanier du Pilat, l'une des plus anciennes courses cyclistes, consacrée à la grande fête du vélo et du cyclotourisme, allait connaître un succès foudroyant. Dès les années 1930, elle marquait l'histoire du cycle, en attirant des milliers d'adeptes de la petite reine sur le Plateau. Vélocio se voulait un épanouissement de soi, un accomplissement plus qu'une compétition, avant d'y voir un dépassement de soi, une performance.

Dans la seconde moitié du XXè siècle, les diverses disciplines sportives se sont structurées et les enjeux se sont diversifiés, jusqu'à mettre en cause l'image d'un village. Les sports et excursions pédestres se sont développés et de nombreux chemins de randonnée sont répertoriés par des passionnés de botanique comme C. Berthier, un précurseur du Parc du Pilat. Plus qu'une réponse à un besoin physique ou à une norme culturelle du monde moderne, le sport fut très tôt créateur d'intégration, de relation et support de distinction sociale.

Jean Jacques Padel Champion de France de Marathon, M. Youkame, Alain Mimoun Champion Olympique félicités par Daniel Mandon

Il fallait donc exploiter ce filon, en lien avec l'aménagement des terrains situés entre le barrage des plats et le bourg. Dans une commune qui accueillait près d'un millier de scolaires, la vie sportive devait prendre toute sa dimension. La visite en 1986 du champion olympique du Marathon Alain Mimoun, (30 fois champion de France) fut alors un précieux encouragement à poursuivre dans cette voie : « Par son altitude, ses forêts, sa proximité des grandes agglomérations, déclarait-il, Saint-Genest mériterait bien de bénéficier du même engouement que Font Romeux! »

Ces activités ludiques et sportives, devenues progressivement un fait majeur de société, exigeaient des équipements de qualité, pour le football, le tennis, le basket... Aussi, après la construction du deuxième gymnase en 1992 avec son mur d'escalade intérieur homologué pour les compétitions, il fallut aménager un deuxième terrain de foot avec une pelouse artificielle.

Quant à la Culture, le troisième et dernier terme de notre devise, mais non le moindre (last but not least), plus qu'une seconde nature, elle est partie intégrante de l'âme genésienne : « être cultivé, disait le philosophe Alain, c'est en chaque ordre, remonter à la source et boire dans le creux de sa main et non dans une coupe empruntée. » Sans pour autant négliger l'ouverture, les échanges, comme Saint-Genest l'a illustré en participant au festival vellave financé par l'Unesco dans les années 1980, l'action culturelle doit s'appuyer sur le socle de sa tradition. Il faut se méfier d'une action culturelle réduite à un simple enjoliveur social ou d'une culture importée de pure consommation.

Pays de confins et de limites, associé dans son histoire aux Comtés du Forez et du Velay, notre Plateau de Saint-Genest est riche d'une histoire où s'entremêlaient comme dans tous les pays de marge, des influences culturelles différentes au niveau architectural, linguistique, entre Franco-provençal et provençal d'Auvergne. Une tradition pétrie de granit et de foi, engendrée par une histoire religieuse a façonné autant le paysage que les mentalités, jusqu'au XXe siècle où le rapprochement, puis la contraction du rural et de l'urbain a produit l'actuelle culture « rurbaine » !

Sport, nature, culture

La vie culturelle mérite bien qu'on lui consacre du temps, de l'énergie et des investissements, surtout quand on se laisse séduire par les délices de l'imagination ou le charme du génie. Les réalisations de notre commune depuis quelques décennies peuvent en témoigner. La création d'une des premières écoles de musique de la Loire, puis l'installation d'un très bel orgue à l'église en 1999 et enfin, le rôle de plus en plus important de la bibliothèque incitait à se lancer dans la réalisation d'un nouveau équipement actuellement en cours.

La construction de l'espace Jules Verne, dans les années 2004 - 2005 avait largement contribué au plaisir de se retrouver pour vivre ensemble un moment de rencontre, d'échange ou d'évasion. Les salles de convivialité et le cinéma n'a-t-il pas vu passer depuis 2005 une moyenne de 12 à 15 000 spectateurs par an, soit plus de 160 000 spectateurs en dix ans ! Les nombreuses manifestations ponctuelles et les expositions de peintures ou de documents historiques, comme celles présentés par la Société d'Histoire de Saint-Genest, très active et prolifique, viennent périodiquement illustrer cette volonté de promouvoir une action culturelle indissociable de l'image de marque de notre cité.

Enfin n'oublions pas que tout cela implique une gestion saine et équilibrée, libérée de la dette, planifiée par une vision la plus prospective possible et beaucoup de patience ! Or le bon usage d'un temps hérité d'une sagesse rurale plus respectueuse des rythmes de la nature est trop souvent en décalage avec l'immédiateté du temps politique contemporain.

Pour conclure, cette marque de distinction qu'est notre devise, si elle exprime à la fois une pensée, une volonté collective, une confiance dans l'avenir, pourrait se résumer ainsi :

- Une nature qui devrait permettre de se rassembler dans une contemplation commune de la virginité du monde, comme Cézanne cherchait à la peindre dans ses tableaux.
- Une culture, oxygène de notre vie sociétale, voudrait développer des forces d'enchantement et de création sans cesse renouvelée.
- Une vie sportive favorisant l'épanouissement personnel, la découverte de ses possibilités et l'art du vivre ensemble par la rencontre et l'échange.

D.M.

Alors l'amour de St Genest continuera d'être communicatif. N'est-ce pas le secret de son attractivité ?
Après tout, pour paraphraser Shakespeare,
cette devise, comme l'ambition, n'est-elle pas l'ombre d'un rêve ?

animations municipales

Spectacle Hypnose :

Pour ce grand show, Hervé Barbereau nous a bluffés. Il a hypnotisé en quelques secondes de nombreuses personnes, certaines se souviendront longtemps de cette soirée..., jouée à guichets fermés.

CARNETS DE VOYAGE

Maroc, San Francisco, Corse :

trois destinations très différentes, à la découverte de la planète, de ses beautés et fragilités, dépaysement assuré.

Théâtre :

Le Lien Théâtre de Lyon, avec une mise en scène originale, et sa création « Gilgamesh » nous a offert un beau spectacle, miroir de notre société.

Brass Band Loire Forez :

Ce ciné-concert Les Virtuoses, formule inédite, a su conquérir un large public. La prouesse des musiciens, jouant en direct sur le film, a séduit tout autant que le film. Un véritable exploit musical.

Les Cigales vellaves :

Soirée festive : concert de chants traditionnels à cappella, suivi d'un bal traditionnel, à la voix, où les danses se sont enchaînées...

Spectacle de Noël des enfants :

Le fabuleux Noël du Yétou a séduit les enfants ravis de monter sur scène, avant le goûter avec le Père Noël. Record d'affluence battu : 256 personnes

Piaf et le dimanche des guinguettes :

« Comédie mélodie » a interprété les chansons d'Edith Piaf en parallèle à une évocation de sa vie sur un ton plutôt humoristique, puis Patricia et Julien ont fait danser le public avec des chansons bien connues.

Concert Rock :

Deux groupes stéphanois, 21 grammes et Life Opus, ont mis toute leur bonne humeur et leur joie de vivre au service de la musique, qu'ils ont très bien interprétée.

Délit d'imiter :

Une belle performance vocale par exemple : imiter une dixaine de personnes sur une seule chanson...

patrimoine communal

Le titre de cet article aurait pu s'intituler « un patrimoine au service des genésiens » tant cet ensemble constitue le socle du fonctionnement de la vie sociale et associative du village.
Les bâtiments et la voirie nécessitent un entretien régulier et doivent répondre aux nouvelles réglementations (accessibilité pour personne à mobilité réduite, normes de sécurité) aux nouveaux besoins et à l'augmentation de la population. Les modifications se font dans le respect du patrimoine existant et de l'environnement; les aménagements paysagers, le fleurissement agrémentent le cadre de vie et renforcent l'aspect touristique de notre village.
Un inventaire exhaustif de ce patrimoine permet d'en appréhender l'étendue.

1 Centre ville

La Mairie

A l'origine, c'était la maison familiale du Baron Louis Courbon de St-Genest-Malifaux. En 1857, lorsqu'il fit construire le château de Pérusel, la municipalité se porta acquéreur de l'ancienne demeure pour y installer Mairie, Ecole et Justice de Paix.
Le bâtiment n'a pas subi de transformations extérieures, si ce n'est, en 1987 la démolition de la partie nord afin d'élargir l'impasse de la Mairie. Suite à cela, des réaménagements intérieurs ont été réalisés. L'inauguration eut lieu le 3 décembre 1987 en présence de Monsieur Méhaignerie, ministre de l'Equipement et du Logement.

Avant élargissement

Après élargissement

Actuellement elle abrite le secrétariat de mairie, des bureaux et salles de réunions, un centre social avec permanences diverses, une salle polyvalente pour les associations, les expositions et les conférences, la salle du conseil municipal et des mariages, la bibliothèque et des salles associatives pour la Boule Montagnarde, la Roue des Grands Bois et la Société d'Histoire.
Les dernières modifications apportées, en 2013 et 2014 concernaient la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite avec notamment l'installation d'un monte-personnes et le changement des corniches en pierres de taille sur la façade principale.

Mairie fleurie

L'Eglise

Elle a été construite à la fin du XV[e] siècle dans le style ogival de transition dénommé aussi « style gothique auvergnat »; elle aurait été inaugurée vers 1507. C'est la plus ancienne église du canton. D'un aspect extérieur très sobre, elle mérite cependant une visite: voûtes en ogives, vitraux, clés de voûte, sculptures en « culs de lampe », « piscine d'autel »... sont autant d'éléments remarquables.

Clés de voutes et sculpture en cul-de-lampe

A l'origine elle aurait eu une nef unique entourée de chapelles latérales dans lesquelles étaient inhumées les membres des familles aisées. Mais au cours des siècles elle a subi de nombreuses modifications: vraisemblablement, les chapelles ont été transformées pour donner les deux nefs latérales, le chœur a été agrandi... Pendant la période révolutionnaire, elle servit de remise, de forge et d'atelier pour la production de salpêtre et de ce fait subit d'importantes dégradations.
En 1930, un escalier montant au clocher est construit à l'extérieur, permettant ainsi de gagner des places à l'intérieur de l'église. En 1932, le clocher qui était plat avec un clocheton central, se voit doté d'un toit pyramidal. En 1966, suite à Vatican II, l'autel est placé face aux fidèles, la chaire, les stalles et la table de communion sont supprimées.
Une importante rénovation extérieure a été effectuée en 2005 et 2006: clocher, porche, façade ouest nefs latérales et sacristie et plus récemment en 2009, la restauration complète de l'intérieur du beffroi et de l'horloge.

Un rappel: à partir de 1905, la loi concernant la séparation des Eglises et de l'Etat spécifie que « les édifices affectés au culte lors de la promulgation de la loi du 9 décembre 1905 et les meubles les garnissant deviendront la propriété des communes sur le territoire desquelles ils sont situés ».

Rénovation extérieure en 2005-2006

Cimetière

En 1866, l'ancien cimetière qui était situé autour de l'église est transféré au lieu-dit les Trois Pins. Avec l'augmentation de la population, plusieurs agrandissements s'avèreront nécessaires, notamment en 1910 et en 1965. Actuellement, le cimetière comporte 500 concessions et un columbarium créé en 1997. En 2009, l'entrée du cimetière a été réaménagée. Lieu de respect et de souvenir, il est entretenu avec soin par les services techniques.

Nouvelle entrée du cimetière

patrimoine communal

Gîte et chalets de loisirs

2 Espace naturel et de loisirs de la Croix de Garry

Le tourisme représente une composante importante de la vie de notre village : animation, maintien des commerces, développement des gîtes et chambres d'hôtes. Depuis 1977, date de la création du premier camping municipal, les municipalités successives se sont attachées à réaliser à la Croix de Garry un pôle touristique et sportif de qualité.

Autour du camping, l'acquisition progressive de terrains permettra, à partir des années 1990, la création d'un parc de 22 hectares où plus de mille arbres ont été plantés. Situé entre le cœur du village et l'extrémité du barrage des Plats, il sera le siège des installations touristiques et sportives. Il a été agrémenté, l'année suivante, d'un plan d'eau de 5 000 m² qui fait la joie des pêcheurs. Il est le point de départ du tour du barrage, promenade très appréciée, des génésiens, des stéphanois et des touristes.

En 1995, la capacité du camping est portée de 50 à 80 emplacements. De nouveaux sanitaires sont créés en 2010 dans la partie haute. Actuellement, le camping est classé « trois étoiles ».

La même année un gîte d'étape qui compte 15 lits est créé. Ouvert toute l'année, il comporte 4 chambres et une salle commune avec cuisine. Il accueille les touristes, les vacanciers et les randonneurs. La cuisine a été entièrement rénovée en 2010 par le personnel communal et le site équipé d'une centrale solaire thermique pour la production d'eau chaude.

Un pavillon d'animation lui a été adjoint. D'une surface de 100 m², avec salle de télévision, salle de détente et kitchenette, il est ouvert aux usagers du camping et peut être utilisé pour différentes animations.

Pour compléter l'accueil touristique, en 2003 et 2004, huit chalets loisirs, dont un accessible aux personnes à mobilité réduite, ont été installés à l'intérieur du camping. Prévus pour quatre à cinq personnes, très bien équipés, disposant chacun d'un terrain en herbe de 70 m², ils sont très souvent occupés et servent d'hébergement notamment pour les familles des génésiens lors de baptêmes ou mariages.

Enfin, à l'usage des plus jeunes, l'ancienne aire de jeux et les équipements viennent d'être renouvelés en 2014.

Nouvel équipement de l'aire de jeux

3 Complexe sportif de la Croix de Garry

Complexe sportif

Réalisation du terrain synthétique

Le site de la Croix de Garry abrite également le complexe sportif. Des installations de qualité favorisent l'existence de clubs sportifs dynamiques et la pratique d'activités pour les jeunes et les moins jeunes. Pour la pratique en plein air les footballeurs disposent de deux terrains.
Le stade Henri Chazal, en herbe, date de 1946, année de la création de l'Association Sportive de St-Genest-Malifaux, l'ASSGM. De nouveaux vestiaires ont été construits en 1991 et rénovés cette année. Ce terrain est réservé aux rencontres officielles pour le FCHP - Football Club du Haut-Pilat, association intercommunale - et l'ASSGM.

Quant au terrain d'entraînement, la terre battue a été remplacée par du gazon synthétique en 2009. Une piste d'athlétisme aménagée autour de ce terrain avec deux aires pour le lancer de poids et le saut en longueur, est destinée à un usage scolaire. La même année, un terrain de pétanque a été aménagé sur le côté sud de la salle des sports, permettant l'organisation de tournois. Il y a également, en plein air, un terrain de basket et deux courts de tennis. Créés en 1977, la dernière rénovation date de 2009.

Le « petit gymnase » construit en 1975 a été entièrement rénové en 2011 : sol, murs, éclairage, isolation et chauffage. On peut y pratiquer le basket. Les footballeurs s'y entraînent en période hivernale mais il est surtout utilisé par le collège et le lycée agricole ; des activités périscolaires pour les écoles s'y déroulent également.

Le petit gymnase

La salle des sports, d'une surface de 2 200 m², a été inaugurée le 4 juin 1993 en présence du Président de la région Rhône-Alpes.
Outre son utilisation par le collège, le lycée agricole et les écoles primaires, elle permet la pratique de nombreuses activités et l'existence de nombreux clubs dont les effectifs dépassent souvent le cadre de la commune : basket, volley, tennis, escalade ; dans des salles annexes se pratiquent le judo et les activités organisées par l'AFR et la MJC comme la gymnastique. Inutile de préciser que le planning d'occupation de la salle est bien rempli !
En 1994, elle se voit équipée d'un mur d'escalade permettant ainsi à l'ancien « Foyer de Ski Montagne et Randonnées » d'étendre ses activités et prendre le nouveau nom de « Canton Grimp », club qui verra rapidement ses effectifs augmenter. Il a été nécessaire, à plusieurs reprises, d'agrandir le mur d'escalade et de le mettre aux normes pour accueillir des compétitions de haut niveau. Une restructuration du mur sera réalisée cette année à l'occasion du 20ème anniversaire du club.

Compétition sur le mur d'escalade

patrimoine communal

4 Ensemble culturel

Complexe Jules Verne

Le 2 juillet 2005, l'espace Jules Verne était inauguré en présence de Pascal Clément, Ministre de la Justice et de Jean-Jacques QUEYRANE Président du Conseil Régional. D'une belle architecture mêlant bois et pierre, s'intégrant bien dans le paysage, il comporte une salle d'animation et une salle de cinéma. La salle de cinéma d'une capacité de 220 places accueille aussi pièces de théâtre, concerts, conférences... Le cinéma, géré conjointement par un agent communal et une équipe de bénévoles, a suivi l'évolution des techniques en accueillant, en 2011, la 3D et aussi le numérique ; finie la manipulation des lourdes bobines de films!

La salle polyvalente qui la jouxte peut, par le jeu de cloisons amovibles, s'organiser en deux volumes. Elle peut accueillir un maximum de 300 personnes et dispose d'une cuisine bien équipée. Elle reçoit fêtes de familles, diverses manifestations ou spectacles, fêtes ou repas des associations selon un planning annuel établi avec les associations communales. Reliant les deux salles, le hall d'entrée est le siège d'expositions. Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur la toiture pour une puissance de 8,16 kW.

Espace « La Forge »

C'est l'ancienne « Maison Courbon » rebaptisée « la Forge », car elle a été jadis occupée par un maréchal-ferrant. Ce bâtiment a abrité, de 1962 à 1984, la caserne des pompiers. Acquise par la commune en 2000, elle a été agrandie et complètement réaménagée en 2008.

Le premier étage, accueille depuis 2009 le Centre Musical et de Danse du Haut-Pilat qui est une association intercommunale. Il se compose d'un bureau, de trois studios et d'une salle pour la classe d'orchestre ; un soin tout particulier a été apporté à l'isolation acoustique. Afin de permettre l'accès à l'étage aux personnes à mobilité réduite un monte-personnes a été installé.

Le rez-de-chaussée accueille le Relais Assistantes Maternelles dont la compétence revient à la Communauté de Communes ainsi que des activités associatives telles que groupe de théâtre, club féminin et activités de la Ruche. Les locaux comprennent bureau, salle polyvalente pour les activités, kitchenette, salle de sommeil pour le repos des bébés et espace sanitaire.

Salle Saint-Rambert

La mairie en a fait l'acquisition en 1984. Elle appartenait à l'école St-Joseph et comportait deux salles dont une appelée « l'igloo » démolie à cause de problèmes de chauffage.

Actuellement elle est utilisée par la section danse du Centre Musical, ainsi que pour les cours de yoga et de zumba.

Quelques travaux ont été effectués, notamment la réfection des sas d'entrée en 2012, mais ce bâtiment étant assez ancien, une réflexion sera ouverte lors du transfert des activités dans les salles associatives de la nouvelle médiathèque.

Future Bibliothèque – Médiathèque

La Maison de l'Agriculture située derrière la mairie était occupée par le lycée agricole. Elle se composait d'un atelier, de plusieurs salles de classe, et d'un appartement au premier étage.

Le lycée agricole qui l'occupait, ayant manifesté l'intention de ne plus utiliser ces locaux, la commune, en 2010, achetait à la région Rhône-Alpes - propriétaire des lieux - l'ensemble des bâtiments pour réaliser une bibliothèque-médiathèque, des salles à vocation associative ainsi que deux appartements. Mais les locaux ne seront libérés par le lycée agricole qu'à la rentrée 2013.

Les travaux, dont le coût global avoisine 1 500 000 € HT, ont débuté en 2015 et devraient durer un an et demi.

5 Ecoles – Jeunesse et petite enfance

Écoles publiques

En 1982, suite à une décision du Conseil municipal, une école publique était construite dans le village, rue de l'Etang ; elle a été agrandie deux ans plus tard. Actuellement l'effectif - maternel et primaire - est de 153 enfants. Elle accueille également les activités de la Ruche pendant les vacances scolaires d'été.

A la République, où autrefois enseignait une béate, une autre école fonctionne avec une classe unique de 18 enfants.

C'est la commune, propriétaire des bâtiments, qui en assure l'entretien et les aménagements intérieurs ; les derniers travaux en date : changements des portes et fenêtres, rénovation de toiture et isolation en 2013 - 2014 pour l'école de l'Etang. Réfection de la toiture et changement de chaudière et de la porte d'entrée pour l'école de la République.

Ecole de l'Etang

Halte-garderie, rue de la Font du Nais

Crèche halte-garderie

La crèche halte-garderie « Les Loupiots » a été créée en 1989. Elle occupait alors des locaux de la mairie situés sous le centre social qui comprenaient deux salles et un coin repas. Ces locaux s'avérant trop exigus, elle s'installait, en 1997, dans l'ancien appartement du gardien du stade.

Depuis 2002, elle est installée dans de nouveaux locaux achetés et aménagés par la commune, rue de la Font du Nais. Sur 225 m², elle peut accueillir 18 enfants. Sa gestion est assurée par l'AFR - Association Familles Rurales mais la compétence petite enfance a été transférée en 2004, à la Communauté de Communes des Monts du Pilat.

patrimoine communal

Le Relais-familles

Situé dans le complexe sportif et jouxtant le petit gymnase, il abrite l'AFR - Association Familles Rurales qui gère un grand nombre d'activités : judo, centre aéré « la Ruche », temps d'activités périscolaires, aide aux devoirs, théâtre ados.

Le bâtiment, construit en 1975, a été le logement du gardien du stade avant d'être transformé pour accueillir provisoirement, de 1987 à 2002, la crèche halte-garderie. Ces locaux ont été rénovés au cours des vacances de février 2015.

Relais-familles et petit gymnase

6 Eau – Assainissement - Voirie

Station d'épuration du Bourg

Mise en service en 2001, elle a remplacé l'ancienne station de 1972, qui se trouvait au pied du barrage, devenue vétuste et sous-dimensionnée. Elle a été prévue pour 3300 équivalents habitants, ce qui assurera encore de nombreuses années de service. Après traitement, les eaux résiduelles, débarrassées de nombreuses matières organiques et polluants, sont rejetées en aval du barrage.
Pour assurer son bon fonctionnement, de gros efforts ont été faits, au niveau des usagers, pour séparer eaux pluviales et eaux usées. Deux employés municipaux ayant reçu une formation à cet effet, assurent la maintenance journalière et l'entretien de cette station.

Station d'épuration de Riocreux – La République

Mise en fonction en 2012, elle utilise la technique de filtration par lits plantés de roseaux, technique d'épuration naturelle. Destinée aux habitants des hameaux de la République et de Riocreux, elle a une capacité de 270 équivalents habitants.

Réservoirs d'eau potable

Pour l'alimentation en eau potable, la commune dispose de sept réservoirs. Deux dans le Grand Bois construits respectivement en 1958 et 1989 ; pour les autres : à la Goutte en 1950, aux Chomeys en 1970, à la Faverge en 1975 et à Pléney en 1991.

Afin de sécuriser l'approvisionnement et pallier à une insuffisance ou une éventuelle pollution de nos ressources, une interconnexion avec le réseau du Syndicat des Eaux de la Semène a été réalisée entre 2007 et 2009, associant les communes de St-Genest, Marlhes et St-Romain-les-Atheux. Une canalisation partant du hameau de Mathevet sur la commune de Jonzieux, longue de 6 km, conduit les eaux du Syndicat des eaux de la Semène jusqu'au réservoir de 400 m^3 au-dessus de Magnoloux, réservoir toujours approvisionné.

Construction du réservoir du Haut-Magnoloux

Depuis la première desserte du bourg en 1935, les différentes municipalités se sont efforcées d'étendre le réseau aux hameaux éloignés, de Maisonnette en 1952 au dernier en date sur le secteur Véricanjon - la Fayolle en 2009. A compter de cette année, un programme de renouvellement des canalisations est mis en place rue de la Pierre du Lièvre et de Maisonnettes à Gaillard.

Bassins de rétention

Bassin de rétention des Trois Pins

Afin de réguler le débit de plusieurs ruisseaux, trois bassins de rétention ont été créés.

Un premier, situé sur la Zone des Trois Pins, récupère les eaux de Créméat. Réaménagé en 2010, ses berges ont été paysagées.

Sur le ruisseau venant de Magnoloux on trouve les deux autres bassins : l'un aux Chalayes et l'autre au-dessus de l'aire de jeux du Parc de la Croix de Garry.

Voies et réseaux

En superficie, avec 4700 hectares, la commune de St-Genest est l'une des plus étendues du département ce qui explique la grande longueur des voies et réseaux. Il y a 50 km de voies communales revêtues à entretenir et déneiger l'hiver - 100 km de chemins ruraux non revêtus - 79 km de canalisations pour le réseau d'eau potable avec 1300 branchements et 48 poteaux d'incendie - 21 km pour le réseau des eaux usées et 14 km pour les eaux pluviales.

Le réseau d'eau potable est surveillé en permanence par des relevés hebdomadaires de comptage afin de détecter fuites et ruptures de canalisation. Le dernier diagnostic de l'ensemble du réseau a été effectué en 2014.

Projecteurs à LED à Montboisier

On peut ajouter à cela l'éclairage public avec 453 foyers lumineux. Par soucis d'économie d'énergie et de développement durable, l'extinction partielle de l'éclairage du bourg a été décidée en 2012 et le remplacement des ampoules électriques par des LED, déjà réalisé sur le secteur de Montboisier, va se poursuivre. L'entretien du réseau électrique a été confié au SIEL, Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire.

patrimoine communal

7 Bâtiments pour les services

Centre technique municipal

En 1983, le matériel était entreposé dans les sous-sols de la mairie et dans une grange vers Magnoloux et le seul véhicule était... une brouette. C'est en 1984 que la commune s'équipait d'un première camionnette, achetée d'occasion. Mais le stockage du matériel demeurait dispersé. En 1989, les services techniques s'installaient dans l'un des trois locaux de l'atelier relais des Chalayes.

Enfin, en décembre 2000, les services techniques de la mairie inauguraient leur nouvel atelier flambant neuf, en face de l'Espace Jules Verne. Il a permis de regrouper tous les véhicules et matériels et des conditions optimales pour le fonctionnement des services, avec l'atelier et le garage. Il se compose d'un bureau, de sanitaires et douches, d'un vestiaire et d'une salle où le personnel peut prendre ses repas.

Caserne des Pompiers

Avant 1984, le corps des sapeurs-pompiers était hébergé au rez-de chaussée de la Maison Courbon dans des locaux anciens et peu adaptés. Cette année là, la construction de la nouvelle caserne a mis à leur disposition des locaux fonctionnels en adéquation avec des moyens de communication et matériels nouveaux.

Propriété de la commune, les locaux ont été mis, dans le cadre de la départementalisation des Services Départementaux d'Incendie et de Secours, à la disposition du département qui en assure l'entretien.

Locaux de la Poste

En 1971 ils sont transférés de la rue du Velay à la rue du Feuillage où ils se trouvent actuellement. Le centre de tri qui se trouvait dans la cour a récemment été installé dans l'un des ateliers-relais de la zone artisanale des Trois Pins.

Bureaux de la Caisse d'Épargne

Le rez-de-chaussée de ce bâtiment - construit en 1999 - a d'abord été occupé par la perception. Depuis son déménagement pour Bourg-Argental, c'est l'Agence de la Caisse d'Epargne qui occupe ces locaux dont la commune est propriétaire.

8 Fôret et espaces verts - Réserve foncière

Forêt communale du bois Violet et du bois Ternay

En 2009-2010 la commune a acheté 7 ha de forêt au Bois Ternay ce qui porte à 32.55 hectares la superficie totale de la forêt communale en comptant le bois Violet . Ce dernier complètement détruit par la tempête de 1982 a été reboisé dans les années suivantes. La gestion sylvicole est confiée à l'Office National des Forêts.

Place du 19 mars 1962 et abri-bus

Cette place occupe différents terrains achetés entre 1972 et 1983 par la commune pour en faire un parking. C'est sur cet emplacement que l'on pratiquait, autrefois, l'hiver, le patinage.

Un aménagement de la place a été réalisé en 2005-2006 : construction de murets en pierres de pays, plantation d'arbres, augmentation des places de parking, aménagement de stationnement pour les cars. Parallèlement, un abri-bus est réalisé : construit en pierres et charpente en bois, en harmonie avec le bâti existant, il comporte un abri, un coin sanitaire et un point d'eau.

Espaces verts

Outre le parc de la Croix de Garry et l'espace vert des Chalayes avec son plan d'eau, les services techniques assurent l'entretien et le fleurissement des entrées de ville, rond-point, talus, entrées de lotissement...

Tous ces aménagements paysagers contribuent à l'attractivité de notre village et lui valent depuis plusieurs années un premier prix de fleurissement au niveau départemental.

Massifs de tulipes au Rond-Point du Pêcher

Réserves foncières

A la sortie ouest de St-Genest, jouxtant la route de Jonzieux et le lotissement du Grand Horizon, la commune a acquis en 2012 un terrain destiné à accueillir les logements et bureaux d'une nouvelle gendarmerie.

9 Gestion de ce patrimoine

Entretien régulier des bâtiments et de la voirie, déneigement, maintenance et interventions sur les installations, respect du patrimoine et souci de l'environnement, aménagements paysagers, on ne peut que louer le travail remarquable des services techniques grâce auxquels nous bénéficions d'un village agréable et attractif. On ne saurait oublier le travail, moins visible peut-être mais tout aussi nécessaire, des services administratifs chargés de la gestion comptable et prévisionnelle afférente à ce patrimoine, avec les nombreuses et incessantes règlementations à respecter, ainsi que le travail des agents qui assurent l'entretien journalier de tous ces locaux. Il est indispensable de poursuivre les efforts d'équipement et de continuer à développer cette qualité de vie à laquelle sont attachés les genésiens avec toujours le souci du développement durable, efforts qui ont valu à la commune, en 2010, l'attribution d'une Marianne d'or. Ce travail conjoint des techniciens et administratifs s'inscrit dans une politique menée par les différentes équipes municipales, depuis des décennies, dans un souci de conserver et d'enrichir le patrimoine genésien.

Les temps d'activites périscolaires (TAP)

Pour faire suite à la loi PEILLON revue et assouplie par M. HAMON, la municipalité de Saint Genest Malifaux a mis en place les « TAP « à la rentrée scolaire 2014/2015.

La réforme qui permet de mieux répartir le temps d'enseignement de 24 heures/semaine porte sur la généralisation de 9 demi-journées/semaine dont 5 matinées obligatoires. Cette nouvelle organisation libérant du temps rend possible la mise en place des TAP, hors temps scolaire, ainsi ils ne sont pas obligatoires.

Pour réfléchir à cette nouvelle organisation nous avons créé un comité de pilotage composé de parents d'élèves, d'enseignants et d'élus. De janvier à juin 2014, les diverses rencontres avec les principaux acteurs (mairie, AFR, écoles, parents élus) ont permis de concrétiser la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

L'AFR de Saint-Genest-Malifaux a été associée dès le départ à la réflexion. Disposant d'une expertise dans le domaine de l'animation auprès d'enfants et d'adolescents, elle assure entre autres « la Ruche » pendant les vacances d'été et l'accueil périscolaire après le temps scolaire et les mercredis.

L'évolution tardive de la réforme, permettant des assouplissements en termes de fréquence et de durée des « Temps d'Activités Périscolaires » (TAP), a eu pour conséquence la validation du projet final en fin d'année scolaire laissant ainsi très peu de temps à la réalisation de certaines tâches.

Le recrutement de personnel qualifié et expérimenté (entretiens, contrat de travail, déclaration à la DDCS...) a été finalisé au cours de l'été permettant un démarrage actif dès le 2 septembre.

Les deux écoles publiques de Saint-Genest-Malifaux (l'Etang et la République) ont mis en place les temps d'activités périscolaires différemment.

A l'école de la République, les trois heures de TAP ont lieu les lundis, jeudis et vendredis de 13h45 à 14h45.
A l'école de l'Etang, les trois heures de TAP sont regroupées le mardi de 13h30 à 16h30.

Compte-tenu de la dotation forfaitaire actuelle de l'Etat, les TAP sont gratuits à Saint-Genest-Malifaux.

Pour s'inscrire, il faut :

- être scolarisé à l'école publique.
- rendre la fiche sanitaire et le dossier administratif remplis
- prendre connaissance de la charte et la signer
- payer la cotisation à l'Association Familles Rurales (déductible à 66% des impôts)

Au programme des TAP pour l'année 2014 / 2015 :

- des sorties nature
- des jeux de société
- des grands jeux de coopération, de courses-poursuites, des quizz', jeu de l'oie géant, château hanté, ségamore...
- des expériences scientifiques
- de la cuisine
- de la musique
- des visites et des découvertes
- des émissions de radio
- des débats d'idées
- des activités sportives
- des activités artistiques
- des séances d'initiation aux langues vivantes
- de la couture, du tricot ou tricotin...

Plan Local d'Urbanisme

L'étape de la planification et de l'élaboration du règlement

Les bulletins municipaux de 2013 et 2014 nous ont permis de vous informer des principales étapes de la concertation et de l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du futur plan d'urbanisme.
Au cours de l'année écoulée, la commission municipale a poursuivi l'élaboration de ce projet et du règlement qui lui est associé. Le 4 février 2015, une présentation générale a eu lieu devant les personnes publiques associées à la procédure (services de l'Etat, Parc du Pilat, Syndicat Mixte SCOT - SUD LOIRE, chambres consulaires, communes voisines...) afin de recueillir leurs observations.

1 Projet de zonage

Le plan provisoire qui vous est présenté sur la page suivante a dû répondre aux exigences de densité fixées par le Schéma de COhérence Territorial de Loire Sud, aux objectifs du Plan Local de l'Habitat de la Communauté de Communes et aux critères de la nouvelle charte du Parc Naturel Régional du Pilat.

LES DIFFERENTS SECTEURS

Les zones d'habitat existantes :

- UB centre bourg zone urbaine dense regroupant de l'habitat, des commerces et services
- UC zone d'habitat pavillonnaire, densité moyenne
- UCa zone pavillonnaire avec assainissement autonome
- UCp zone pavillonnaire avec enjeux paysagers, densification à modérer
- UE zone à vocation économique

Les zones futures réservées à l'urbanisation :

- AU zone à urbaniser
- AUE extension de la zone artisanale des Trois Pins

Les zones agricoles :

- A zone agricole
- Ab zone agricole réservoir de la biodiversité
- Aco zone agricole corridor écologique

Les zones naturelles :

- N zone naturelle
- Nb zone naturelle réservoir de la biodiversité
- Nco zone naturelle corridor écologique
- NL zone naturelle à vocation de loisirs
- NLb zone naturelle à vocation de loisirs réservoir de biodiversité

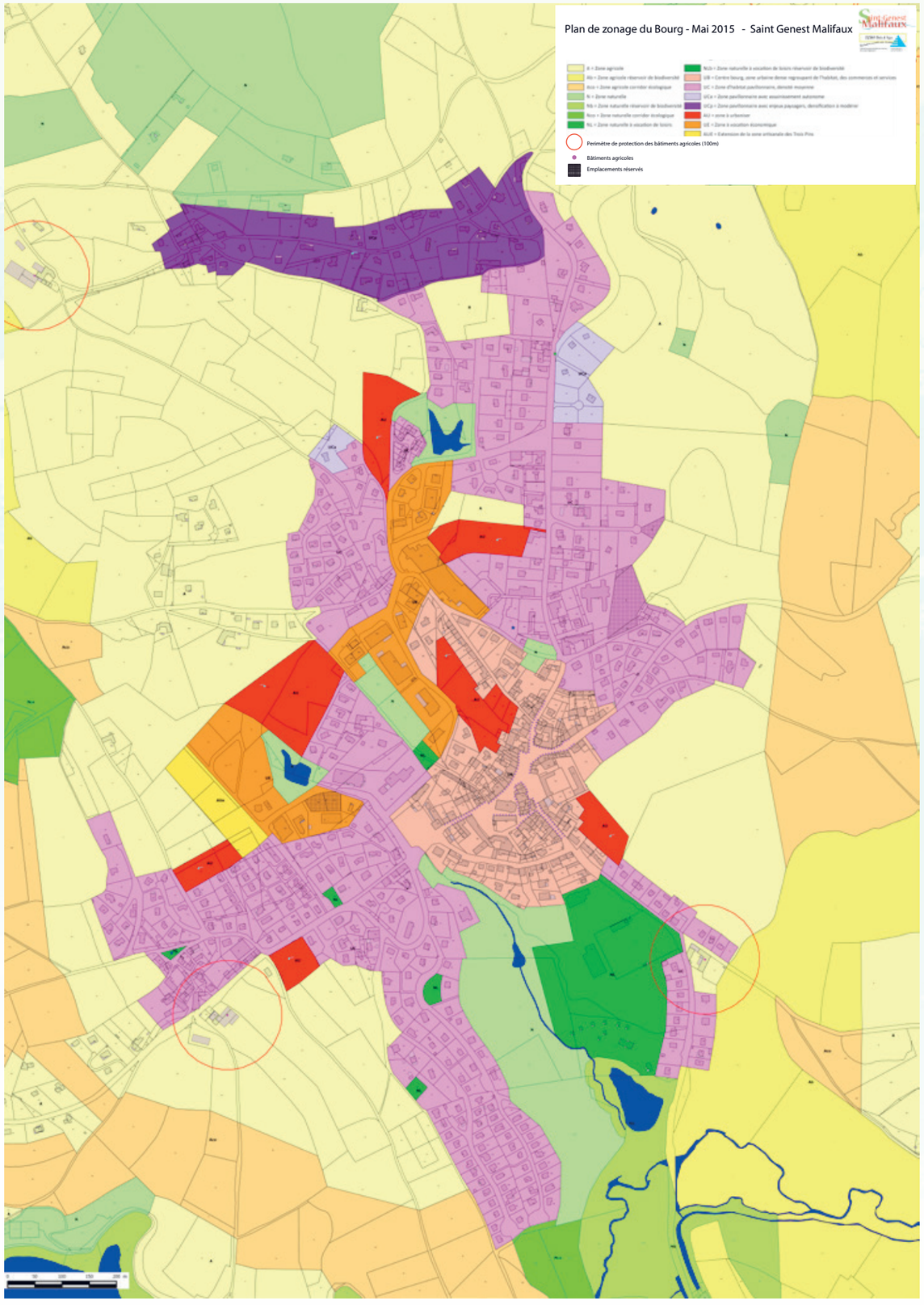

Plan Local d'Urbanisme

2 Les Orientations d'Aménagement Programmées

Le 19 juin 2015, le conseil municipal a débattu sur des orientations d'aménagement pour chaque zone d'urbanisation future. Ces orientations fixent pour les futurs lotissements des critères de densité et de mixité (habitat individuel, habitat groupé, habitat collectif) comme cela a été le cas pour le dernier lotissement communal « Les Sources ». L'exemple suivant montre la démarche engagée :

• Exemple OAP n° 8 - rue du Velay :

L'opération rue du Velay située à l'ouest de l'enveloppe urbaine symbolise une des entrées de ville de Saint-Genest-Malifaux en arrivant de Jonzieux. La zone de 4 960 m² est destinée à accueillir de nouveaux logements et les bureaux de la Gendarmerie. Une densité minimale de 25 logements/hectare sera de rigueur pour atteindre un maximum de 12 logements qui mêleront différentes formes d'habitat. La gendarmerie sera située dans la même zone que le petit collectif afin de rationnaliser l'espace. Par ailleurs, une voirie structurante sera créée afin de desservir les habitations futures et de déboucher sur la voie actuellement en impasse.

L'autre objectif de cette orientation d'aménagement est de marquer un lien avec le lotissement des Sources : les principes d'aménagement qui ont été réalisés (continuités, végétales, modes doux...) contribuent à cette liaison. L'aménagement du carrefour destiné à renforcer la visibilité depuis la route permet de lier ces deux entités.

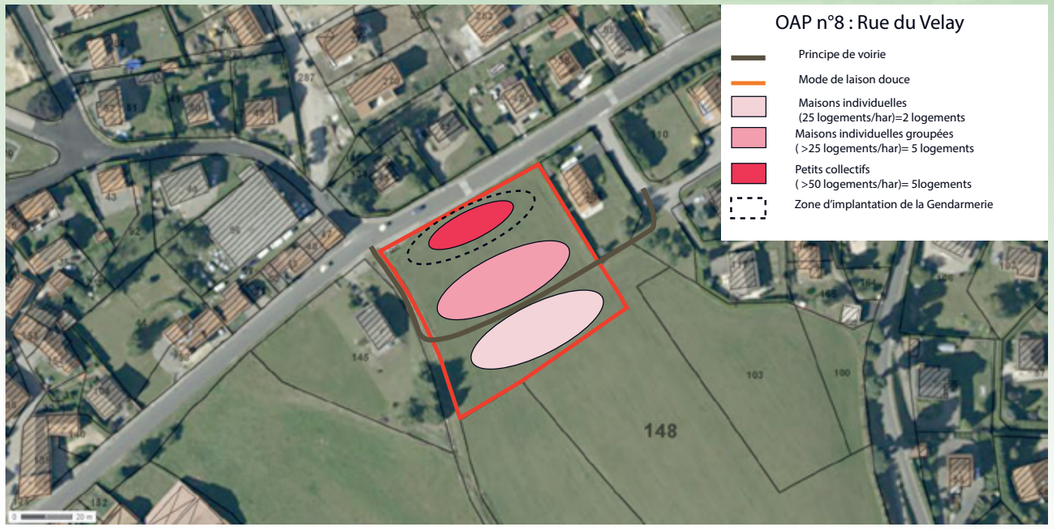

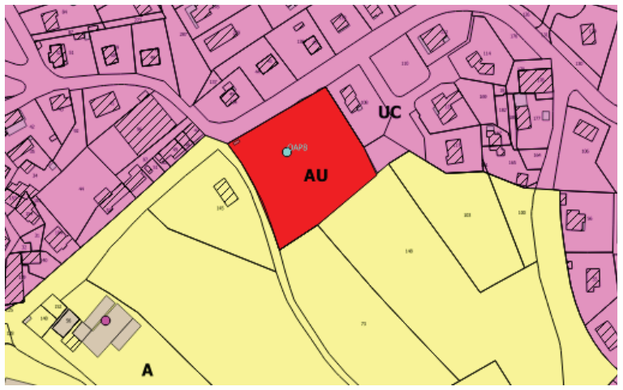

Une exposition sera organisée en mairie au cours de l'automne 2015 sur l'ensemble de ces orientations d'aménagement et le futur plan de zonage du territoire communal.

Site d'implantation future de la gendarmerie avec buraux et logements des gendarmes en habitat individel

Honorariat de Daniel Mandon

Samedi 12 juillet 2014, devant une nombreuse assistance, c'est avec émotion que M^me^ La Préfète, Fabienne Buccio, remettait l'honorariat à Daniel Mandon. Voici quelques extraits de son discours :

« *Si nous sommes aujourd'hui réunis ici, à St Genest Malifaux, c'est pour honorer plus particulièrement un maire qui, pendant 31 ans, s'est dévoué à sa commune et à ses habitants. 31 ans, c'est le choix de tout une vie.*

Remettre l'honorariat, c'est un moment chargé de symboles. C'est reconnaître l'engagement d'un homme pour sa commune, pour son département et au-delà pour la défense de l'intérêt général. C'est aussi un geste très concret et fort de continuité républicaine.

Votre parcours nous dit ce que signifie participer activement à la vie de la Cité. Défendre l'intérêt général est un combat qu'il faut sans cesse renouveler, à son niveau, chaque jour, inlassablement. Ce sont beaucoup d'efforts, c'est vrai; cela exige une grande abnégation et un comportement irréprochable. Mais lorsqu'on s'engage comme vous, avec sincérité et courage, on donne sens à cet engagement.

Toute votre vie, Daniel Mandon, vous avez, avec courage et un panache certain, défendu les valeurs républicaines.

Vingt années de Présidence du SIVOM du Haut-Pilat vous ont également donné l'occasion d'accomplir de grandes choses. C'est également le cas avec le Parc Naturel du Pilat (15 ans de vice-présidence) ou au Conseil Général, bien sûr, où vous avez représentez ce canton pendant 25 ans.

Tant de choses vécues et accomplies. Vous avez tant œuvré pour faire de votre commune un endroit où il fait bon vivre ensemble. Tout cela a du sens. Tout cela, nous ne l'oublions pas, ni les genésiens, ni vos partenaires, ni l'Etat et c'est ce que nous sommes venus vous dire aujourd'hui. »

Ce jour là, après le diplôme remis à Daniel Mandon, M^me^ la Préfète concluait « *Cher Daniel Mandon, c'est à l'élu que nous rendons hommage, mais c'est à l'homme que nous disons, tous ensemble, merci.* »

Puis Vincent Ducreux, maire, remettait à Monique Vigouroux la médaille de St Genest Malifaux, « *signe de reconnaissance pour tout le travail accompli en tant que première adjointe pendant 13 ans grâce à une présence généreuse, permanente et plus qu'efficace dans les moindres détails de la vie communale* ».

Le chef du centre d'intervention et de secours de notre commune pendant 20 ans, Maurice Vialon, recevait également ce jour-là la médaille de St Genest.

nouveaux commerces

L'agence immobilière de St Genest

L'agence immobilière de St Genest, est devenue en juillet 2014 concession « Propriétés Privées ». En effet Michel Bouchet passe progressivement le relais à Christian Duplay. Ce nouveau concept permet de bénéficier de possibilités de communications exceptionnelles: large présence sur internet, logiciels performants, contacts. Les clients savent qu'ils peuvent passer au bureau pour obtenir un renseignement ou un conseil et nous présentons des biens en vitrine. La demande sur le village reste soutenue. Elle est un peu moins forte alentours. Nous sommes trois à travailler sur le plateau: Peggy Fauvet, Michel Bouchet et Christian Duplay. Notre priorité est d'être à l'écoute des vendeurs et des acquéreurs en proposant divers services afin de les aider à concrétiser leur projet immobilier.

4, Rue du Velay, 42660 Saint-Genest-Malifaux - Tél.: 04 77 51 70 60

G.A.E.C de Pérusel

Depuis quelques années, le G.A.E.C de Pérusel s'est converti en agriculture biologique certifiée ECOCERT avec des vaches laitières et des vaches allaitantes de race Aubrac de Dominique et l'exploitation porcine d'Alexandre, son fils. Le commerce se faisait essentiellement par le biais d'AMAP (Association de Maintien de l'Agriculture Paysane) et de magasin de producteurs. A partir du 5 Juin 2015, vous aurez le plaisir de découvrir et d'apprécier leur production directement à leur magasin qui s'ouvre à la ferme de Pérusel, de récupérer vos commandes (06 73 17 31 34). Emily vous accueillera tous les vendredis après-midi de 14h00 à 19h00 dans un cadre agréable et champêtre.

Arnaud Jordan

Fort de 10 années d'expérience, j'ai décidé de créer mon entreprise pour vous proposer mes services dans le domaine de la plomberie et du chauffage aussi bien pour l'installation et le remplacement que pour le dépannage.

AJ Plomberie Chauffage
Jordan ARNAUD 06 33 32 47 16

Aux arts e.t.c...

Au cœur du village, Jacqueline et Christian vous reçoivent dans leurs trois chambres d'hôtes. Ils vous proposent également leur table d'hôtes: repas conviviaux avec des produits de la région. Possibilités d'ateliers créatifs ex: kirigami, patchwork, broderie au ruban.

1 rue du Bois Ternay 42660 St-Genest-Malifaux
Tél.: 07 85 05 42 15 - E-mail: jacotte.42@orange.fr

Pharmacie

La Pharmacie de St-Genest-Malifaux change de titulaire. Depuis le 1er Mars 2015, la pharmacie a été reprise par Mr PONE Christian. Mr PONE et toute son équipe vous accueilleront du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14 heures à 19h30 ainsi que le dimanche matin de 9 heures à 12h30.

B.Hovette

Installé depuis peu à St Genest Malifaux, je propose de mettre à votre service l'ensemble de mes compétences. L'association d'une solide expérience de chantier en tant que conducteur de travaux au sein d'un grand groupe avec celle d'analyste programmeur informatique et la connaissance de plusieurs logiciels de dessin assisté par ordinateur peut faire de moi le partenaire idéal dans l'accompagnement de votre projet de construction jusqu'au dépôt du permis de construire (inférieur à 170m²). Mais aussi un simple plan, une insertion de votre maison, de votre future véranda dans son environnement ... J'attends donc votre appel afin de discuter avec passion de votre projet.

27 bis rue de la Semène - 42660 St-Genest-Malifaux
Tél.: 06 70 73 86 52 - Mail: hovetteb@aol.com

Maison DARDICHON

Christophe et Corinne Badieu ont repris la Boucherie Dardichon depuis le 1er avril 2014 tout en conservant le savoir-faire de leur prédécesseur ainsi que l'ancienne équipe, Roland, Ludo, la dame de ménage Mme Basty et Thomas, un jeune garçon du village qui débutera son apprentissage en septembre.
Venez découvrir leurs produits maison: saucissons, caillettes, tripe, terrine de campagne...
Magasin ouvert du mercredi au samedi de 6 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Avec une ouverture le dimanche matin en juillet et août.

ZA Les Chalayes - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél.: 04 77 39 03 17

Chambres d'hôtes idkdo

En plein centre du village, Isabelle et Philippe vous accueillent dans leurs deux chambres d'hôtes, impasse de la mairie, dans l'ancien hôtel des postes.
Un lieu de convivialité avec au premier étage « id de causette » le salon de thé au premier étage et au rez-de-chaussée IDKDO la boutique Déco.

Rue du Feuillage - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél.: 04 77 51 26 42

Chaudronnerie du Pilat

La Chaudronnerie du Pilat vous propose ses services en soudure acier/inox/alu ainsi qu'en chaudronnerie et en serrurerie. N'hésitez pas à consulter notre site internet (http://chaudronneriedupilat.e-monsite.com/) et à nous contacter grâce au formulaire de contact, par mail à l'adresse faure.kevin@sfr.fr ou encore par téléphone au 07 83 30 28 21. Les devis sont gratuits.

Centre Nutriforme

Sur la zone des Chalayes, le centre Nutriforme propose 2 activités gérées par Géraldine Azazi, entraîneur sportif et Elise Vincent, diététicienne nutritionniste.
Au niveau sportif, vous trouverez les cours de Pilates, la méthode Pilates est basée sur le repositionnement du corps par la prise de conscience du fonctionnement de celui-ci. Les consultations diététique sont basées sur l'écoute de chaque patient la recherche d'un équilibre respecte le rythme de vie de chacun. La perte de poids est douce pour rester durable.

Géraldine Azazi: 06 64 37 21 38 - Elise Vincent: 06 74 79 90 00

10 ans de cinéma

Le cinéma Jules Verne a fêté ses 10 ans le 13 juin 2015 en présence de nombreux spectateurs habitués ou venus spécialement pour l'occasion. Le hall, décoré avec soin et talent, par l'équipe des bénévoles permettait de revoir des affiches de films passés depuis 2005 ou d'admirer les premiers projecteurs de cinéma au travers d'une exposition originale mise à disposition par un collectionneur. Tout au long de cet après-midi festif, se succédaient des films différents tels que « St Genest, au fil du temps » tourné il y a 10 ans avec la construction de l'espace Jules Verne, puis « Shaun le mouton », « Nos femmes » et enfin comme cela s'imposait « Cinéma Paradiso ».

En début de soirée, les participants à l'apéritif dinatoire remplissaient largement le hall, heureux de partager un moment convivial autour de bons produits du terroir.

Après avoir remercié les employés municipaux, les bénévoles et les élus, le Maire rappelait l'importance d'un tel lieu, générateur de rencontres, de partage et de convivialité. Une agréable surprise : tout au long de la journée, les cinéphiles pouvaient choisir des affiches de films.

Un tirage au sort à chaque séance et un quizz permirent de gagner des places ou abonnements de cinéma.

Bref, une journée bien remplie dans la bonne humeur.
Longue vie au Jules Verne !

La vie dans notre village vers 1950-1960

Sans aucun chauvinisme (j'habite cette rue depuis ma naissance !), je pense que s'il est une rue représentative du monde rural et de sa vitalité c'est bien **la rue du Feuillage** dans les années 50 à 60.

La rue commençait côté impair, par le café Tardy-Rocher, lieu de rencontres, surtout le dimanche, les paysans retrouvaient leurs connaissances ou leurs amis. L'hiver on s'y réchauffait avant de reprendre la route, l'été on s'y désaltérait et on y cassait la croûte.

Au numéro suivant, la boucherie Richard servait à se réapprovisionner mais aussi lieu de rendez-vous si on avait un veau ou une vache à vendre. Le dimanche soir ou le lundi matin, le boucher venait prendre livraison dans les fermes. Il revendait aussi les œufs et les volailles.

Puis on se retrouvait chez Tamet, libraire local, pour prendre le journal ou pour s'y abonner, ou pour acheter quelques revues, rares dans ces années là, par exemple « Le Pèlerin, Le petit Echo de la mode, Fripounet ». On y achetait aussi au détail les feuilles de papier sulfurisé pour emballer le beurre et autres denrées comestibles ou le papier kraft qui servait pour les colis ou autres… Au moment des communions, on pouvait y trouver des images pieuses, des chapelets, médailles ou autres objets religieux.

Enfin, un peu plus loin, la forge du Père Poncery avec les animaux que l'on amenait à ferrer, hissés sur une sorte de courroie en corde. C'était une vraie curiosité pour les gamins et les hommes discutaient en attendant la fin des opérations.

Du côté pair, en face, Mr Pivot, le pharmacien, promulguait conseils et renseignements sur les produits, il remplaçait le médecin chez qui on allait qu'en dernier recours. Mr Garnier, plus tard, fut lui aussi une personne de confiance aux conseils précieux.

Un peu plus loin, Mr Tardy avait son échoppe de cordonnier et ressemelait le plus longtemps possible nos chaussures qui devaient durer au maximum. Il vendait aussi des sabots, bien utiles dans les fermes.

Longtemps il y a eu à côté un petit bistrot « chez la Julie Chalaye », café de dimensions modestes mais toujours bien accueillant.

La maison Badol avait une épicerie « les produits Giry » où l'on pouvait trouver l'essentiel pour un ménage.

Puis la « Béné » officiait en tant que coiffeuse. On pouvait faire une indéfrisable souvent pour la Toussaint, l'autre à Pâques, ce n'était pas la fréquentation actuelle des salons de coiffure ! Entre temps, quelques coupes et mises en plis pour les grandes occasions : mariages, communions…

La rue se terminait par un autre café chez « La Jeanne Mathoulin », il possédait une petite barrière en tubes de fer dans un coin de la façade où les attelages étaient attachés pendant que le maître buvait quelques « canons ».

Certains chevaux connaissaient par cœur le chemin du retour au cas où le maître, ayant le gosier un peu en pente, aurait eu quelques difficultés à reprendre la route. Voila le « train train » d'une rue très commerçante qui reflétait la vie rurale à cette époque, où tout se passait dans la simplicité et la bonne humeur.

M.J. M.

nécrologie

Jacques BARROT

Jacques BARROT, terrassé par une crise cardiaque dans le métro, nous a quitté brutalement ce matin du 3 décembre 2014, alors qu'il se rendait au Conseil Constitutionnel dont il était l'un des 9 sages. Jacques BARROT a tenu la plupart des rôles qu'une longue carrière politique d'un demi-siècle peut offrir à un responsable de sa dimension : maire, président du Conseil général, plusieurs fois ministre, vice-président de la Commission Européenne... Plus qu'un homme politique, c'était un homme d'Etat. Jacques Barrot aimait notre village avec lequel l'unissaient de solides liens familiaux : C'est en effet à Saint-Genest que sa mère, Marthe PIVOT, sœur de l'ancien pharmacien PIVOT fit la rencontre de Noël BARROT pharmacien stéphanois, au milieu des années 1930. Et dix ans plus tard, un ami de la famille, Paul GARNIER, venait d'Yssingeaux pour prendre la succession à la pharmacie. Aussi Jacques a-t-il toujours gardé une affection et une prédilection particulière pour notre commune, qu'il n'a jamais cessé d'aider. Cet ami de jeunesse, porté par la tradition de foi qui anime sa famille, fut pour moi un mentor, tant de souvenirs, de joies et de peines, de convictions et de valeurs, nous liaient à la source même de notre engagement. Quand j'ai eu la joie de le retrouver à l'Assemblée Nationale avec Philippe SEGUIN qui présidait alors la dixième législature, j'ai pu davantage réaliser combien son rayonnement à travers son important réseau relationnel créait des relations d'estime et d'amitié. Peu de responsables politiques dans un parcours aussi réussi, ne se sont attirés si peu d'inimitiés. Cet ami fidèle de Saint-Genest, toujours avenant, faisant preuve d'un grand respect d'autrui, de sensibilité, de patience et d'humour, fut un précieux et efficace soutien pour notre municipalité qui a pu ainsi bénéficier de ses nombreux services. Comment ne pas répéter ici le mot de Péguy, qu'il aimait citer : « Heureux celui qui meurt pour des cités charnelles, elles sont le cœur de la cité de Dieu. »

Daniel MANDON

Marcel EPALLE est né à Marlhes en mai 1931, ordonné prêtre en mai 1956 à Lyon, il a enseigné dans différents séminaires de 1956 à 1974. En 1988, il est nommé vicaire épiscopal jusqu'en 1993. Il était revenu dans sa région natale en 2011 pour se rapprocher de sa famille à Marlhes.
A 80 ans, alors qu'il souhaitait prendre du recul, il dut rendre un précieux service à notre commune de St-Genest et au plateau. Il décède le 23 décembre 2014 à la résidence de la Rivière. Nous aurons de lui le souvenir de sa simplicité, de sa grande qualité d'écoute et d'une véritable connaissance du monde rural.

Jean ANDERSSON

Jean Andersson est mort dans l'aube blafarde un samedi de cet automne 2014. La flamme ardente de son regard étonné et pénétrant s'est éteinte et nous n'entendrons plus sa voix grave et profonde. Animateur culturel du Parc du Pilat, metteur en scène (spectacle sur Marcellin Champagnat), réalisateur (Film sur St Genest), Jean Andersson était aussi un poète. Son écriture, par de brèves scansions, nous faisait pénétrer de plain-pied dans un univers personnel, où la sensibilité, l'humour parfois corrosif ou désabusé, n'étaient jamais acariâtres. Souvent sollicité pour sa compétence, sa créativité, sa disponibilité et son ouverture d'esprit, il ignorait la retraite ! Homme de conviction, épris de liberté, homme du verbe au service de la vérité, homme de paix passionné par la nature, les animaux et les fleurs, ce guetteur d'aurore aimait, avant tout, la vie et les valeurs qui font vivre. Merci à Jean, pour sa poésie si humaine, son amitié fidèle et fraternelle, mais aussi pour sa manière de croire à la présence dans l'absence : C'est quand le soleil s'éclipse, que l'on en voit la grandeur.

Daniel MANDON

Docteur LE

En mars 1967, nous étions privés de médecin depuis 2 mois. Nous avons fait alors appel à la Faculté de médecine de Lyon qui nous a envoyé un jeune diplômé arrivé du Vietnam. Le Docteur LE s'est très vite habitué malgré le climat, nous montrant toutes ses qualités. Il ne resta chez nous que deux ans, qui d'après lui ont été « les plus belles et les plus fécondes ». En avril 1969, il a dû nous quitter pour des raisons familiales, en s'installant comme médecin-acupuncteur à Saint-Etienne, début d'une longue carrière jusqu'à ce début janvier où il quitta brusquement ce monde. Entre-temps, le Docteur TOUZET lui avait succédé. Saint-Genest était resté le village qui l'avait adopté, où il était devenu français. Il y revenait souvent. Beaucoup se souviendront longtemps de sa bonté, de sa générosité. Il savait surtout nous communiquer sa sérénité. Merci Docteur LE.

Yvonne GARNIER

ÉTAT CIVIL 2014

MARIAGES

BOUCHET Hervé et BERTHAIL Mallory	26 avril
VIALLON Jean-Paul et DEPAYRE Magali	10 mai
FERRIOL Laurent et LOY Rachel	10 mai
ARNAUD Jordan et GEORJON Fanny	21 juin
WÄHLER David et JASPART Marianne	12 juillet
MICHAUDON Florian et JURY Sandra	26 juillet
EMONET Jean-Baptiste et COULAUD Emmanuelle	8 août
DELACOURT Emmanuel et PLASSE Emilie	6 septembre
KAUFFMANN Guillaume et ARNAUD Elodie	20 septembre
FAUVET Joël et PERRILLAT-CHARLAZ Anne	31 octobre

NAISSANCES

ROYON Charlie	6 janvier
BONNARD Faustine	11 janvier
DENIS Victoria	30 janvier
LARDON Gaëtane	1 février
PIRAUD Lucas	4 février
GARGANO Giulia	24 mars
DANCERT Naël	4 avril
LESCANNE Louise	23 avril
ODOUARD Eliott	29 avril
PAILLET Maxence	14 mai
ROUX Liv	18 mai
JOURJON Charlie	22 mai
GARNIER Eva	23 mai
DESFOND Lydie	16 juin
TASSIN Philippine	26 juin
PARET Louise	29 juin
MEILLER Agathe	11 juillet
BOUCHET Angèle	30 juillet
THOMAS Nathael	1 août
POUPET Louis	12 août
CHARROIN Loris	25 août
TILLIER Vincent	2 septembre
COURBON Ilana	5 septembre
DUTRIEUX Sarah	14 septembre
MAZET Foucauld	28 septembre
HUARD Oscar	6 octobre
COLOMB Jordan	9 octobre
GRANGE Maël	24 octobre
DUMOND Fantine	19 novembre
DUMOND Julie	19 novembre
LONGUEVILLE Kimmy	23 novembre
FAVIER Lucile	4 décembre
PILLIE Albane	9 décembre
DESFOND Alicia	18 décembre
JURINE Martin	25 décembre

DÉCÈS

DESPINASSE Marie veuve RICHARD	12 janvier
MASSARDIER Paul	3 février
DURIEUX Michel	8 février
DOLMAZON Suzanne	9 février
MAGAND Marguerite veuve PEYRON	10 février
PERRET Mélie veuve VIALLON	13 février
BONNET Marie veuve FARIZON	27 mars
FOURRAGEAT Isabelle épouse VERGEZAC	13 avril
MACLE Marie veuve ROMEYER	14 mai
MOULIN Marc	25 mai
KACZMARCZYK Christina veuve GIRARD	5 juin
RODRIGUEZ Jeannette veuve LUBRANO DI CICCONE	11 juin
GIRARD Gabrielle veuve LANDON	11 juin
PLOMB Annie épouse BALLERY	13 juin
LIMOUSIN Gabrielle épouse HOMEYER	15 juin
BENOIT Marius	15 juin
ROCHE Germaine veuve CHOMETON	17 juin
QUIBLIER Jean Marc	17 juin
BRUNON Antoine	20 juin
VIALLON Juliette veuve PERRET	30 juin
GEORJON Marie France veuve LANDON	7 août
MONTCHOVET Lucienne	9 août
COUTURIER Marie veuve MASSARDIER	13 août
BASTY Joseph	5 septembre
BONNET Monique veuve AMBLARD	16 septembre
PREHER Suzanne	27 septembre
BOUCHET Maria veuve LARDON	16 octobre
DIDIER Marie Catherine veuve TEYSSIER	22 octobre
TERRAT Bernard	23 octobre
ORIOL Emma veuve ARNAUD	30 octobre
BERNARD Paul	21 novembre
DUVERNAY Marie Thérèse veuve SALANON	2 décembre
CONVERT Henri	3 décembre
CHALAYER Eugénie	14 décembre
DURANTON Ninette veuve SEUX	19 décembre
EPALLE Marcel	23 décembre
CHAPUIS André	23 décembre

Classes

Classes en « 4 »

Mairie - Le Bourg - B.P.1 - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 51 20 01 - Fax : 04 77 51 26 71
E-mail : mairie@st-genest-malifaux.fr

www.st-genest-malifaux.fr

tv&co 04 77 39 06 66